



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE  
VOLUME XX

1917

JUILLET — DECEMBRE







# REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XX

1917



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, Canada





## Le soin des soldats blessés

---

**P**ARMI les victimes du fléau monstrueux qu'est la guerre, il n'en est pas de plus digne de pitié que le soldat blessé. Il tombe, en effet, le plus souvent, dans un coin perdu, au hasard d'une action militaire, loin des siens, et il n'a pas de secours à attendre de ses camarades, engagés qu'ils sont dans l'action. Il doit demeurer sur le champ de bataille, s'abriter le mieux qu'il peut, et attendre qu'on vienne le relever s'il est blessé grièvement. Ou encore, il s'efforcera de s'éloigner de la zone dangereuse, de trouver son chemin vers un poste de secours, en un mot, de se tirer d'affaire, soit seul, soit avec des camarades blessés comme lui. Il a dans son sac de quoi s'appliquer un premier pansement. Il s'en sert, si sa blessure n'est pas assez grave pour l'immobiliser. Autrement, il faut qu'on le trouve, qu'on le relève, qu'on le ramène en arrière, c'est l'affaire des brancardiers.

Le soldat, exposé tous les jours à la mort, est heureux sans doute de s'en tirer avec une blessure, même avec plusieurs blessures. Mais que de souffrances parfois pour racheter sa vie ! La relève immédiate des blessés n'est pas toujours possible. Il y en a qui sont demeurés jusqu'à trois jours et quatre nuits sur le terrain, seuls au milieu des morts ou perdus dans un fossé, dans un trou, derrière un mur. Un soldat blessé, les deux jambes brisées, parvint à se traîner jusqu'au bord d'une route, sur une distance assez considérable. On le trouva là, trois ou quatre jours après la bataille. Ceux qui le recueillirent s'émerveillaient que, blessé aussi grièvement, il eut eu la force de parcourir un mille ou plus de distance : " Il

le fallait bien, dit-il, je ne pouvais plus y tenir, les morts sentaient trop mauvais." Et que penser de ceux qui, relevés pendant le combat, transportés sur une civière, sont blessés de nouveau, tués même, par un obus perdu !

Heureusement, ces cas tragiques sont l'exception. Vu le courage, le dévouement du service médical des armées, bien peu de blessés sont ainsi oubliés ou perdus. Les secours arrivent promptement. Les postes d'assistance sont maintenus à proximité. Les ambulanciers n'hésitent pas, s'il le faut, à relever les blessés sous le feu de l'ennemi. Des médecins, des brancardiers ont payé de leur vie, trop souvent, leur courage et leur sentiment du devoir.

En temps de guerre, c'est la grande préoccupation de ceux qui ont des leurs au front : " Sera-t-il tué ? Sera-t-il blessé ? Pourra-t-on lui porter secours ? " — Ce sont des angoisses que connaissent déjà un grand nombre de nos familles canadiennes. Il n'est donc pas indifférent de savoir comment s'organise, en temps de guerre, le soin des blessés et quelles sont les leçons que nous a données, à ce propos, la guerre actuelle. Car les blessures se modifient avec les armements et les méthodes de guerre, et la chirurgie de guerre a dû, elle aussi, changer ses méthodes.

\* \* \*

Voici, d'après les renseignements que nous a fournis le capitaine Chabot, quelle est l'organisation du service des blessés dans l'armée anglaise. Chaque régiment, composé de onze cents hommes, est accompagné au front de son médecin (médecin régimentaire) et d'une section de brancardiers. Quand des hommes tombent—dans les tranchées, en avant des tranchées ou pendant une charge—le médecin donne les premiers



soins et les brancardiers transportent les blessés à l'ambulance de campagne (field hospital) placée aussi près que possible du front. A l'ambulance de campagne, les blessés transportés ou venus d'eux-mêmes sont reçus par huit médecins assistés d'infirmiers. On complète les traitements donnés d'urgence. Puis les blessés sont envoyés en arrière, à l'hôpital d'évacuation (clearing hospital) situé dans une ville ou un village localisés non loin du champ de bataille. Là se trouvent des médecins et des chirurgiens. Ils pratiquent les opérations strictement urgentes. Cent lits sont à la disposition des soldats trop grièvement blessés pour voyager immédiatement. Tous les autres blessés sont évacués le plus tôt possible à l'hôpital stationnaire, lequel, fixé en permanence dans un grand centre pas trop éloigné du front, possède deux cents lits. A l'hôpital stationnaire on traite ou on opère tous les cas sérieux, on garde les patients jusqu'à ce qu'ils soient hors de danger, puis on les envoie faire leur convalescence, loin du front, dans les hôpitaux de base (1,000 lits), soit sur le littoral français—au Havre par exemple—soit en Angleterre. La convalescence terminée, le soldat revient au front s'il est valide. Dans le cas contraire, il est réformé.

Jamais guerre n'a produit autant de blessés que la guerre actuelle. Cela se comprend. Le front du combat est immense. Les soldats sont immobilisés dans les tranchées — c'est une guerre de siège — et soumis au feu de projectiles de toutes sortes: bombes, grenades, shrapnels, obus de différents calibres. Les balles, excepté au moment des assauts, comptent peu dans le pourcentage des blessures. C'est l'artillerie qui cause les plus grands ravages. Mais quels ravages! Il faut lire, à ce sujet, les descriptions des chroniqueurs militaires, des médecins-majors, des infirmières. Pour donner une idée du nombre des blessés, qu'il me suffise de noter qu'au mois d'avril 1917 vingt mille Canadiens étaient dans les hôpi-

taux d'Angleterre. Evidemment, ce chiffre ne comprend ni les blessés soignés en France, à ce moment, ni les convalescents ou les invalides rapatriés au Canada.

Par bonheur, ces blessés sont pour la plupart des jeunes gens vigoureux, qui peuvent résister à des chocs où succomberaient de plus débilés qu'eux. Ecoutez ce mot d'un soldat blessé à sa fiancée: "Tu me demandes combien nous sommes dans ma salle? Soixante-douze, et le plus vieux a vingt-neuf ans." C'est une observation faite par beaucoup de médecins militaires, et qu'a confirmée le capitaine Donald Hingston dans ses *Notes sur la chirurgie de guerre*, que les blessés guérissent habituellement très bien parce qu'ils ont une merveilleuse vitalité. Ils ont même le sourire, comme le prouve ce mot d'un officier français apporté grièvement blessé dans un hôpital qu'il avait visité trois jours auparavant: "Je ne m'attendais pas, madame, au plaisir de revenir si tôt vous voir."

Avouons que les circonstances rendent parfois ce sourire bien méritoire. Le transport en civière sur des terrains bouleversés ne se fait pas sans secousses. Le cahotement des trains sanitaires est parfois bien long et bien pénible. Que de souffrances endurées avant d'atteindre le lit blanc et confortable de l'hôpital! En France, on s'est ingénié à diminuer les souffrances des soldats blessés. Le transport en péniches, sur les cours d'eau, a été un réel bienfait quand il était possible, comme aussi le dressage des chiens sanitaires, lequel a permis fréquemment de secourir des blessés qui, sans eux, risquaient de périr avant l'arrivée des secours. Ce merveilleux sourire de la bravoure française, ce courage indomptable, on les retrouve chez les membres du corps médical de l'armée. Que dites-vous de ce chirurgien, dans une ambulance de campagne, qui termine froidement une opération pendant que les obus allemands démolissent son ambulance et ne se dérobe au danger que lorsque son opéré est lui-même à l'abri? Que



pensez-vous de cette infirmière de l'hôpital de S... qui, à l'approche des Allemands, embarque, le soir, les blessés évacuables dans les derniers trains, transporte les autres durant la nuit à l'hôpital civil et s'enfuit, sur le matin, avec ses compagnes, au moment où l'on fait sauter le dernier pont ?

A l'arrière, la vie est moins pénible, il est vrai. Les blessés sont à Fabri. Mais l'horreur de la guerre ne s'y fait pas moins sentir. Ecoutez ce récit de l'arrivée des blessés dans un hôpital stationnaire : " Ils arrivaient, appuyés sur des bras, silencieux et lugubres. On leur ouvrit les portes des salles. Ils tombaient dans les fauteuils de paille, au pied des dodos blancs. Sur de longues tables, on avait préparé des soupes chaudes, auxquelles ils ne voulurent pas toucher. A peine mouillèrent-ils leurs lèvres d'un excellent grog. Dormir ! Dormir ! Dormir ! Que de nuits sans sommeil représentait cette fatigue suprême ! Nous nous mîmes tous, avec des gestes précautionneux, à ôter leurs chaussures boueuses, à délivrer leurs corps martyrs des vêtements durcis de terre, à les porter dans leurs draps. Toute la nuit se passa à défaire les pansements collés aux chairs et qui, même pour des plaies saines, répandaient une horrible odeur. Ils s'endormaient déjà sous la caresse de l'eau, de l'ouate douce et des bandes fraîches. Et nous nous retirâmes à pas feutrés. "

Hâtons-nous de montrer le revers argenté de ce nuage noir et continuons de citer le médecin-major : " Deux jours après, ils riaient au soleil, à la vie revenue, heureux de se sentir propres, nourris, reposés, presque guéris déjà, et bavards, et malicieux, comme de vrais fils de Gaulois. D'ailleurs, ces excellents enfants sont émerveillés d'être choyés à ce point et de voir autour d'eux un respect si peu militaire. " " On est fêté comme des saints dans leur niche ! " disent-ils. On leur apporte de petits cadeaux, des gâteries. Rien n'est trop beau, ni trop bon, pour eux !

Certes non ! Et l'on comprend très bien le mot touchant de la bonne vieille tirant la manche du major, et lui disant : " Ah ! docteur, soignez-le bien ! " Et l'on comprend aussi le grand nombre des sociétés de secours aux blessés, en tête desquelles il faut placer l'admirable Croix-Rouge. Nous avons au Canada une section de cette société qui a recueilli des millions pour les blessés, envoyé en France des milliers de caisses de linge et de médicaments (34,945 depuis la bataille de la Marne) et construit à ses frais de nombreux hôpitaux militaires. L'hôpital Laval, à lui seul, coûtera \$100,000.

Ici même, en territoire canadien, la commission des hôpitaux militaires a pris possession de vingt-neuf établissements, situés depuis Halifax jusqu'à Vancouver, où 10,683 soldats blessés, invalides et tuberculeux, au 3 février 1917, recevaient les soins requis par leur état. C'est une partie, une bien petite partie, de ces blessés que le maréchal Joffre, tout dernièrement, saluait sur le terrain de l'université McGill.

\* \* \*

J'ai fait allusion, au début de cet article, aux méthodes nouvelles de guerre et de chirurgie militaire.

La tactique, dans une guerre, dépend des méthodes suivies par l'ennemi. Elle doit s'adapter à chaque situation. Les Boches s'étaient préparés depuis un demi-siècle à une guerre de siège, à une guerre destructive sans merci, à une guerre d'écrasement. Ils la mirent en pratique dès le commencement des hostilités. L'artillerie de siège, l'artillerie de campagne, l'artillerie de tranchée, l'artillerie aérienne et l'artillerie sous-marine y jouèrent tout de suite le premier rôle. Le fusil compte surtout pour sa baïonnette. Les balles n'entrent en jeu qu'avec les mitrailleuses, au moment des assauts. Il n'y



a plus de combats en rase campagne. La tranchée fortifiée devient un centre de bataille. On l'écrase de projectiles, on l'entoure de tirs de barrage, on la fait sauter avec des mines. Le soldat, pour vivre dans cet enfer, doit se terrer. Lorsqu'il est atteint, ce n'est pas habituellement par une balle qui le perce, c'est le plus souvent par un projectile d'éclatement qui le déchire, le mutile, l'ensevelit dans des débris de toutes sortes. Tout le perfectionnement des armes modernes est mis au service des méthodes de guerre les plus barbares qu'on ait encore vues.

Les peuples civilisés n'avaient pas prévu l'infinie barbarie de la culture germanique. Au début de la guerre, les Alliés, pris par surprise, n'étaient nullement organisés pour faire face à ce cataclysme. Il a fallu trois ans de lutte et d'héroïsme pour arrêter ce choc formidable et ne pas être écrasé sous lui. La stratégie, la tactique, l'armement, l'équipement, il a fallu tout changer, tout modifier. Le merveilleux, c'est qu'on ait pu accomplir cette transformation au milieu même de la tourmente. La guerre des Boches est une dure leçon dont les peuples ont fait l'expérience au milieu du sang et des ruines.

La terrible leçon s'est imposée à tout le monde. Le corps médical des armées a dû, lui aussi, faire son apprentissage, modifier ses méthodes. A cette dure école, personne, aux premiers jours de la guerre, n'a plus souffert que le soldat blessé. Sachons l'avouer sans dissimulation, à ce pénible moment, et pendant tout l'automne de 1914, chez les Alliés, le soldat blessé fut un martyr. Il fut la victime de l'universelle désorganisation et de la barbarie de l'adversaire. Durant l'avance des hordes allemandes, les Boches commirent cette infamie de massacrer les blessés. Ceux qu'ils firent prisonniers furent traités dans des conditions telles qu'ils appelèrent parfois la mort à leur secours. La désorganisation était complète. Il fallait re-

culer et, en même temps, faire une conversion de troupes, transporter les armées de l'est au nord. Reculer, cela voulait dire relever les blessés à la course, évacuer en toute hâte les postes de secours et les ambulances, transporter rapidement blessés et hôpitaux en arrière, et cela sur des routes encombrées, d'un côté, par la population civile qui fuyait et, de l'autre, par les armées ennemies qui avançaient. Il y eut là des jours de confusion indescriptible. Le matériel des véhicules de toutes sortes avait été réquisitionné. On étendait les blessés dans des wagons à marchandises, sur de la paille. On les mettait en route pour une destination souvent indéterminée, sur des lignes encombrées, où ils devaient à tout instant laisser le passage aux trains militaires. On les nourrissait au hasard des arrêts. On les traitait lorsqu'ils étaient rendus au bout du voyage, c'est-à-dire après plusieurs jours de transport, de cahotements, de souffrances sans nom !

Dans ces conditions, beaucoup de blessés succombaient en route. D'autres atteignaient leur destination dans un état désespéré. Les complications des plaies : gangrène, tétanos, septicémie, étaient fréquentes. Les médecins militaires, fondant leur pratique sur l'expérience du passé, suivaient l'enseignement des vieux professeurs du Val-de-Grâces : " Ne touchez aux plaies que le moins possible ; n'opérez pas au front ; contentez-vous d'un pansement sommaire ; les blessés seront traités dans les hôpitaux stationnaires et les hôpitaux de base ; les armes modernes font des plaies qui guérissent toutes seules, etc., etc. . . " Cet enseignement s'applique très bien aux balles de petit calibre, lancées par une force de propulsion énorme, qui font des plaies petites, nettement tracées et stériles. C'est l'expérience des guerres antérieures, fondées surtout sur les combats d'infanterie en rase campagne. Mais les conditions étaient devenues tout à fait différentes. Les hommes, terrés dans les champs de terre meuble, souillés de



boue, malpropres, se faisaient déchiqeter par l'artillerie. Leurs plaies étaient larges, irrégulières, anfractueuses. La terre, les morceaux de vêtements, les saletés, restés au fond de ces plaies, les infectaient. Ne pas toucher à ces plaies, c'était condamner le blessé à la mort. Ce qu'il fallait faire, au contraire, c'était d'opérer le plus tôt possible, d'élargir, de nettoyer, de drainer, d'antiseptiser. La chirurgie de guerre, pour être efficace, dut s'exercer en avant, près du front. Là aussi, il fallut tout changer, les méthodes et le matériel, afin de s'adapter aux conditions nouvelles.

Disons-le à l'honneur du service médical des armées, les erreurs du début ne durèrent pas longtemps. Une fois le chaos du premier choc passé et les armées fixées en terre, on eut le temps de se retourner, de comparer, d'organiser. De cette expérience est sortie une organisation médicale nouvelle, rendue d'autant plus nécessaire que le nombre des blessés est plus grand et plus constant, que la majorité des blessures sont plus graves. Cela se comprend, quand on songe à la concentration de l'artillerie nécessitée par chaque assaut, par chaque avance. Dès 1915, il fallut doubler le personnel et le matériel des hôpitaux militaires. Puis l'on comprit bientôt que les soldats blessés devaient recevoir, le plus tôt possible, les soins requis par la gravité de leur état, que la nature de leurs blessures rendait dangereux l'ajournement de l'intervention chirurgicale, qu'il fallait de toute nécessité agir vite et bien.

C'est l'automobile qui permit de résoudre le problème. On mit sur pneus, non seulement les voitures de transport des blessés et les ambulances proprement dites, mais les hôpitaux de campagne eux-mêmes, qui devinrent par ce moyen plus mobiles, les salles d'opération et les laboratoires, qui se rapprochèrent du front. On vit bientôt arriver parmi les convois de ravitaillement des camions automobiles appartenant au corps de santé. Ils apportaient, pour les blessés, des tentes, des

lits, des tables d'opération, des stérilisateurs à pansements, des appareils à rayons X, des instruments de chirurgie. En trente minutes, on pouvait décharger et installer un hôpital de campagne avec son matériel complet, plus complet que précédemment. Et les chirurgiens se mettaient immédiatement à l'oeuvre. Un recul devenait-il nécessaire, on pouvait, en quinze minutes, démonter l'installation et remettre le matériel sur les camions. Les blessés ne venaient plus vers les hôpitaux, c'étaient les hôpitaux eux-mêmes qui allaient au-devant des blessés, et, au besoin, les accompagnaient vers l'arrière. A partir de ce moment, les chemins de fer ne furent plus encombrés, les blessés reçurent dans les vingt-quatre heures les soins voulus, et les résultats s'améliorèrent de cinquante pour cent.

La nécessité, on l'a dit, est la mère de l'invention. Tout un matériel médical nouveau est né de cette guerre. Il n'y a pas jusqu'aux méthodes de traitement des blessures qui n'aient été modifiées et, dans certains cas, simplifiées. Tous les journaux ont parlé des bons résultats que donne, pour l'irrigation des plaies, la solution de Dakin, laquelle renferme par litre d'eau, 12.5 grammes de chlorure de chaux et 12.5 grammes d'acide borique. C'est une solution simple, peu coûteuse et très efficace. Ce traitement à l'eau de javelle, comme l'ont baptisé les infirmières, a rendu des services énormes aux blessés de guerre, lorsque les antiseptiques plus dispendieux ont manqué. Quant à l'installation, près du front, de salles d'opération avec tous leurs accessoires (stérilisateurs, rayons X, etc.), elle a permis de sauver bien des vies.

\* \* \*

Cette guerre mondiale, qui pèse d'un poids si lourd sur l'univers, a créé bien des misères. Personne n'en a souffert



plus que les soldats eux-mêmes, que les soldats blessés surtout, si ce n'est peut-être les femmes et les enfants martyrs. Mais, disons à l'honneur de l'humanité qu'on a tout fait pour diminuer, dans la mesure du possible, les souffrances de ces pauvres blessés. On a changé les tactiques de guerre pour ménager les soldats. On a perfectionné le matériel médical de l'armée pour sauver le plus de vies possible. On a, de partout, de tous les pays, accumulé dans les hôpitaux militaires le matériel voulu. De partout également, des médecins et des infirmières sont venus secourir les blessés. On peut les plaindre encore, sans doute, mais on doit se rendre le témoignage qu'on a tout fait pour les soigner convenablement.

**Docteur B.**

## L'inspiration patriotique dans la poésie française

AU GRAND SIECLE

(SUITE)

**A**U moment où l'auteur du Cid se préparait à donner au public son Agésilas (qui rime trop bien avec hélas ! ainsi que le dira Boileau), un jeune poète, qui n'avait pas encore trouvé sa véritable voie et qui marchait sur les traces de ce glorieux prédécesseur, rimait pour la troupe de Molière les aventures d'Alexandre le Grand. Une partie considérable du public, habituée aux bergeries de Quinault, reprocha au conquérant de l'Asie de n'être " qu'un glorieux qui ne disait rien de tendre ". Nous lui ferions aujourd'hui exactement le reproche contraire. Mais si l'amour fade tient beaucoup trop de place dans cette tragédie de début, de plus nobles sentiments s'y font jour et, parmi tous les personnages courbés devant la tyrannie du conquérant macédonien ou admirateurs de son génie, nous voyons avec plaisir se redresser la silhouette de Porus, " ce roi ennemi des tyrans ". L'envoyé d'Alexandre est venu lui dire avec l'orgueil ordinaire des serviteurs du despotisme :

Avant que le combat qui menace vos têtes  
Mette tous vos Etats au rang de nos conquêtes,  
Alexandre veut bien différer ses exploits  
Et vous offrir la paix pour la dernière fois.



Il offre la paix : il suffit de la recevoir à genoux. Porus gardera son royaume s'il veut bien avouer qu'il le tient de la main d'Alexandre. Voilà précisément ce qu'il ne fera pas ; car, puisque les autres rois de l'Inde se sont humiliés, lui du moins "répondra, dit-il, aux vœux de son pays".

Que vient chercher ici le roi qui vous envoie?...

De quel front ose-t-il prendre pour son appui

Des peuples qui n'ont pas d'autre ennemi que lui?...

Je vois d'un oeil content trembler la terre entière

Afin que par moi seul les mortels secourus

*S'ils sont libres le soient de la main de Porus*

Et qu'on dise partout dans une paix profonde :

"Alexandre vainqueur eût dompté tout le monde,

Mais *un roi* l'attendait au bout de l'univers

Par qui le monde entier a vu briser ses fers."

Comme ce roi, défenseur-né de la liberté et des droits de son peuple, est différent de la plupart des rois de Corneille ! Vous vous rappelez ce Prusias, roi de Bithynie, qui tremble si fort devant l'ambassadeur romain et qui, lorsque son fils Nicomède venge d'une tirade hautaine la majesté royale humiliée devant les faisceaux, pousse cette risible exclamation :

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

Roi de comédie, vraiment : il accepte sa déchéance et confirme l'opinion méprisante que tout citoyen romain a des rois. Si la jeune et fière Laodice, reine d'Arménie, n'était point là tout près pour relever le prestige de la monarchie, nous serions fondés à croire que le grand Corneille avait un penchant à l'avilir. Voyez encore le roi Tulle de la tragédie des Horaces : ce n'est qu'un bon juge qui apparaît modestement au cinquième acte. Toute l'action, à laquelle était lié le sort de sa patrie et de sa couronne, a été conduite par d'autres que par lui. Roi simple et patriarcal, très obéissant, comme Corneille lui-même, à la règle de l'unité de lieu, il vient en per-

sonne rendre la justice dans la maison d'un de ses sujets, et le vieil Horace, père du libérateur de Rome, nous paraît plus grand que lui. Or jamais dans le théâtre de Racine vous ne trouverez la monarchie constitutionnelle effacée, partagée, du roi Tulle, encore moins la monarchie dégradée de Prusias. Les rois de Racine, qu'ils se nomment Porus ou Mithridate ou Joas, le sont pleinement et de droit divin. Non pas qu'ils soient des despotes : tout au contraire ils sont les gardiens de la liberté. Car dans ce théâtre la liberté n'est plus l'apanage de la république mais de la monarchie. La liberté consiste à être gouvernée par un roi national, la tyrannie, à subir le joug d'un roi étranger. Comparez le sujet d'Athalie et celui de Cinna. Dans les deux cas il s'agit d'une conspiration : mais c'est la république qui doit rendre la liberté à Rome, et c'est la monarchie légitime, dans la personne d'un enfant, que Joad veut remettre sur le trône pour rendre la liberté aux Hébreux. Il le dit en propres termes aux lévites qu'il vient d'armer :

*Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,  
Venger vos princes morts, relever votre loi.*

La jeunesse du grand Corneille avait été contemporaine des dernières et impuissantes révoltes contre l'autorité royale : il y a dans son oeuvre des vers républicains. Racine entra dans la carrière au moment où toute la nation se reconnaissait et se mirait, pour ainsi dire, en son roi jeune et victorieux : il fut le poète de la monarchie nationale et légitime.

Mais il fut aussi le poète attendri du sol natal. Il n'y a point de politique dans Esther, ou du moins si peu. Et pourtant Esther est une tragédie nationale, le drame d'un grand peuple transplanté sous un ciel étranger. Dans la ville de Suse où elles ont accompagné leur reine, comme sur les bords des fleuves de Babylone, les jeunes Israélites soupirent les malheurs de Sion :



O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux,  
 Sacrés monts, fertiles vallées,  
 Par cent miracles signalées,  
*Du doux pays de nos aïeux*  
 Serons-nous toujours exilées ?

Aux heures de la prière elles tournent leurs yeux " *vers les saintes montagnes* " où Dieu se plaisait à être adoré dans les jours d'autrefois. Et quelle joie délirante lorsqu'enfin luit à leurs yeux l'aurore du retour en cette patrie qu'elle n'ont pas encore vue :

Ton Dieu n'est plus irrité  
 Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière,  
 Quitte les vêtements de ta captivité  
 Et reprends ta splendeur première.  
 Les chemins de Sion à la fin sont ouverts :  
 Rompez vos fers,  
 Tribus captives,  
 Troupes fugitives,  
 Repassez les monts et les mers...

C'est la nation qui se reconstitue dans la liberté, autour de ses saints, autour de son Dieu, sur la terre où dorment les ancêtres: " J'irai, dit la jeune Israélite, j'irai *pleurer au tombeau de mes pères.* "

La poésie patriotique des livres saints est un des plus beaux présents que Racine ait faits à la poésie française.

Il nous faut maintenant descendre de ces hauteurs et examiner l'oeuvre d'un grand artiste qui fut un homme d'esprit et de goût mais non pas assurément un grand poète. Je veux parler du meilleur ami de Racine: Nicolas Boileau.

Ce fut un bourgeois paisible, bon citoyen d'une monarchie absolue. Il prenait aux querelles littéraires la part que vous savez et eût trouvé fort naturel que l'on condamnât Perrault à quelques années de galères pour avoir attaqué les Anciens en pleine Académie. Mais les discussions

politiques, qui étaient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui (avec cette différence, à l'avantage de nos aïeux, qu'elles ne se traduisaient pas en votes), lui paraissaient vaines et ridicules :

Le vin au plus muet fournissant des paroles,  
Chacun a débité ses maximes frivoles,  
Régulé les intérêts de chaque potentat,  
Corrigé la police et réformé l'Etat ;  
Puis de là, s'embarquant dans la nouvelle guerre,  
A vaincu la Hollande ou battu l'Angleterre.

Boileau n'allait pas si loin : il se contentait de sa paisible maison d'Auteuil d'où il pouvait à loisir guerroyer contre Chapelain, Quinault, Pradon et quelques autres contrebandiers du Parnasse. En 1667, l'année même où le roi se disposait à conquérir la Flandre, n'avait-il pas, dans sa satire sur l'Homme, écrit quelques vers malsonnants sur le plus grand conquérant de l'antiquité :

L'enragé qu'il était, né roi d'une province  
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,  
S'en alla follement et pensant être dieu,  
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu,  
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,  
De sa vaste folie emplir toute la terre.

Mais le raisonnable Boileau était seul en ce temps à chanter, ou du moins à rimer, les avantages de la paix. Le roi ayant conquis la Flandre en trois mois et la Franche-Comté en trois semaines, tous les poètes, petits et grands, se mirent à entonner des chants belliqueux. Tous ne furent pas aussi spirituels que Pellisson, dont le dialogue d'Acante et de Pégase contient une ingénieuse flatterie à l'adresse du jeune conquérant :



Acante.

A mon secours, Pégase ! en ce besoin extrême,  
Il me manque un cheval, il faut suivre le roi.

Pégase.

Le suivre ! Et quel moyen ? Je ne le puis moi-même,  
Non plus que ton bidet ou ton grand palefroi.

Acante.

Tu suivis toutefois le diligent Achille  
Dans le cours glorieux de ses hardis exploits.

Pégase.

D'accord ! Mais en dix ans il prenait une ville ;  
En prit-il jamais quatre en la moitié d'un mois ?

Boileau se réservait toujours. Enfin lorsqu'en 1669 eut été signée la glorieuse paix d'Aix-la-Chapelle, il adressa au roi sa première épître. Le fin satirique avait compris trois choses que les rimeurs de cour ne savaient pas encore : d'abord qu'il est assez ridicule pour un bourgeois casanier de raconter en vers des combats qu'il n'a pas vus et dont il connaît le récit par la gazette ; ensuite qu'il faut trouver du nouveau et se débarrasser une bonne fois des formules louangeuses qui ont déjà servi ; enfin qu'il faut éviter l'hyperbole. Malherbe n'avait jamais pu s'adresser à Louis XIII sans lui promettre la conquête de l'Égypte. C'était une erreur. Mais tous les sous-Malherbes qui imitaient le maître par ses côtés les plus facilement imitables avaient pieusement continué la tradition. Ils livraient poétiquement au roi le Bosphore, Memphis et Byzance, conduisaient l'armée française sur les bords de l'Euphrate, abattaient le turban et faisaient aux nécessités de la rime le sacrifice des cèdres du Liban. Boileau raille finement tous ces vieux oripeaux fanés. L'ami du jeune auteur d'*Andromaque* va même jusqu'à donner en passant une nasarde au grand Corneille. Dix-huit ans auparavant, dans le prologue de son *Andromède*, le poète de l'héroïsme, qui n'était point fait pour les compliments de cour, avait prédit en termes un peu emphatiques la gloire future du jeune Louis XIV :

Je lui montre Pompée, *Alexandre et César*  
 Mais comme des héros *attachés à son char*.

Les admirateurs du vieux poète durent être bien scandalisés de trouver la parodie de ces deux vers dans l'épître de Boileau :

Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à *ton char*  
 Je ne puisse *attacher Alexandre et César*.

Dans ces moqueries légères et qui devaient plaire au bon sens de Louis XIV, il y avait tout un art poétique nouveau : celui de la nature et de la vérité. Mais ce n'est là qu'un adroit exorde par lequel un poète qui veut chanter les bienfaits de la paix s'excuse de ne pouvoir emboucher la trompette belliqueuse. Ce dont il veut féliciter le roi c'est d'avoir rendu la paix au royaume et d'avoir compris que la gloire véritable d'un monarque est de faire le bonheur de son peuple :

On peut être un héros sans ravager la terre.  
 Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants  
 L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs ;  
 Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.  
 Chaque siècle est fécond en heureux téméraires...  
 Mais un roi vraiment roi qui, sage en ses projets,  
 Sache en un calme heureux maintenir ses sujets.  
 Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,  
 Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire.

Trop heureuse eût été la France si le roi avait compris la valeur du conseil qui lui était discrètement donné par ce bon citoyen. En traits sobres et éloquents Boileau dessinait sous les yeux de Louis XIV le riant tableau des bienfaits de la paix : des fêtes splendides sont données à la cour ; les fermiers des impôts sont condamnés à la restitution ; la taille est diminuée ; la discipline militaire est rétablie ; des manufactures de tapisseries et de glaces sont fondées ; de vastes constructions sont entreprises ; un immense canal est creusé par où viennent se rejoindre la Méditerranée et l'Atlantique :



J'entends déjà frémir les deux mers étonnées  
De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées.

Enfin, et c'est bien par ce trait qu'un poète devait achever le tableau, le roi a donné des pensions aux gens de lettres et aux savants :

C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies  
De leur longue disette à jamais affranchies.  
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.  
Sans elles un héros n'est pas longtemps héros.....  
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,  
Sans le secours soigneux d'une Muse fidèle,  
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.  
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors ;  
En poètes fameux rends nos climats fertiles ;  
*Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.*

Dans son zèle pour les lettres et ceux qui les cultivent, Boileau exagérait. Les générosités d'un monarque peuvent empêcher un poète épique de mourir de faim : elles ne le font pas naître. Boileau savait d'ailleurs, aussi bien que personne, que le rimeur qui avait la plus grande part aux munificences royales, "le mieux renté de tous les beaux esprits", était non pas un Virgile, mais le très ridicule Chapelain.

Louis XIV accepta les conseils de Boileau mais il ne les suivit pas longtemps. Trois ans après, il prenait prétexte des railleries de quelques gazetiers hollandais pour déclarer la guerre à leur pays. Cette campagne qui ne fut au début qu'une promenade triomphale s'ouvrit par l'épisode fameux du passage du Rhin. Il a été immortalisé par le pinceau de Van der Meulen qui y donne la place d'honneur à Louis XIV dirigeant l'action sur la rive ; par l'éloquence de Bossuet qui l'appelle " ce prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand " ; enfin, par la poésie de Boileau.

Ce passage du Rhin, fantaisie épique d'un poète satirique, nous l'avons tous étudié au collège comme une manière de chef-d'oeuvre. Il serait de mauvais goût de vouloir le dé-

nigrer outre mesure. A tout le moins faut-il reconnaître la valeur plastique et l'harmonie imitative de cette versification très savante :

Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux  
S'appuyant d'une main sur son urne *penchante*  
Dormait au bruit flatteur de son onde *naissante*,  
Quand un *cri* tout à coup suivi de mille *cris*.....

On vous a dit sans doute, et l'on a eu raison de vous dire, que la majesté calme du fleuve était admirablement rendue par la lenteur sonore et bien rythmée, par les rimes allongées des premiers vers, et que le dernier, saccadé, arbitrairement coupé, aux sons discordants, donne bien l'impression des bruits tumultueux qui viennent troubler le repos du dieu. On ne saurait trop insister là-dessus. Boileau est un très grand artiste.

Mais Boileau est aussi un homme de son temps et Boileau est un théoricien qui a des idées lamentables sur la poésie épique. Voilà pourquoi cette oeuvre d'un poète, ami de la nature et de la vérité, est fondée sur deux espèces de fictions.

Les premières sont historiques et géographiques. Le passage du Rhin, dit Napoléon, fut une opération militaire de quatrième ordre. Mais Boileau croyait, avec tout son temps, que c'était un événement mémorable dans l'histoire des guerres. Il était persuadé que l'armée avait passé le fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable appelée le Tholus. Rappelez-vous les Naiades craintives qui se précipitent auprès du dieu à la barbe limoneuse pour lui annoncer

.....Qu'un héros conduit par la Victoire  
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.....  
" Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête  
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête ;  
Il marche vers Tholus ; et tes flots en courroux  
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.



Or, dans la réalité, ce Tholus formidable, vers lequel Louis se précipitait avec furie, était une vieille tour démantelée, transformée en bureau de péage et gardée par dix-sept soldats. Il faut ajouter que le fleuve, à cette saison et en cet endroit, était guéable, sauf l'espace d'une vingtaine de pas où il fallait nager. Enfin la rive opposée était gardée par deux régiments sans canons, qui ne demandaient qu'à se rendre et qui se fussent rendus sans combattre si le trop bouillant duc de Longueville ne se fut précipité dans leur direction, le pistolet au poing, avec quelques autres gentilshommes.

Les événements n'avaient donc pas la grandeur qu'on leur a prêtée. Mais c'était là le moindre obstacle qui pût arrêter un poète. Pour que la matière épique existe vraiment, il suffit que le peuple croie qu'elle existe. Et le peuple croyait.

Toutefois Boileau aurait pu se documenter d'une façon un peu plus exacte sur la géographie de son sujet. Le Rhin se précipite des neiges du Saint-Gothard avec une impétuosité sauvage, au milieu des avalanches et des rochers. Rien ne ressemble moins à ce farouche torrent que le dieu barbu qui dort appuyé sur son urne " au pied du mont Adule, entre mille roseaux ". Tout cela est de pure convention : Boileau parle de choses qu'il n'a pas vues et ne connaît pas.

Il a voulu du moins rehausser ou, comme il dit, "égayer" sa matière de tous les ornements de la fable. Il s'en excuse en disant que la vérité pure en un tel sujet est tellement incroyable qu'elle prend un aspect fabuleux. Pourquoi cette précaution ? Il lui suffisait de citer par avance le passage de son *Art poétique* dans lequel il allait bientôt donner la formule de l'épopée. La poésie épique, dit-il,

Se soutient par la fable et vit de fiction.

Il aurait pu aussi reproduire l'éloquent plaidoyer qui suit et par lequel il demande que les Tritons soient maintenus en

possession de l'empire des eaux, que Pan ne soit point diminué de sa flûte ni les Parques de leurs ciseaux, qu'on veuille bien laisser à Caron sa fatale barque, à Thémis son bandeau et sa balance, à la Guerre son front d'airain et au Temps son horloge. Et voilà pourquoi il a voulu que le Rhin devînt un dieu fluvial suivant la formule de la statuaire antique et qu'il fût bien et dûment pourvu de ses deux attributs essentiels qui sont, comme chacun sait, l'urne et la barbe.

Aujourd'hui toute cette littérature allégorique a bien vieilli. Ce qui nous plaît encore par endroits dans la narration de Boileau c'est la description même de la bataille. S'il avait fait porter sur ce point tout l'effort de son talent; si, au lieu de se tenir dans les généralités et les énumérations, il nous avait montré de plus près quelques-uns des véritables héros de cette journée; s'il nous avait parlé de la mort du jeune duc de Longueville, ou de la blessure du grand Condé; s'il avait donné au maréchal de Gramont, pour compagnons de bataille, non point Mars et Bellone mais des soldats français; s'il avait fait gronder la poudre et siffler les balles, au lieu d'employer les expressions nobles et générales de *plomb* et de *salpêtre*; si en un mot il avait eu le souci de la grande et simple vérité, peut-être nous eût-il donné une belle et poétique estampe de ce mémorable événement. Il ne le pouvait pas. Ses préjugés personnels lui imposaient le langage mythologique. Les bienséances du temps l'obligeaient à mettre le roi au premier rang et à confondre tous les autres dans une masse anonyme. Parler de la mort du duc de Longueville? Y pensez-vous? C'est le fils d'une héroïne de la Fronde. Ne le distinguons point de ceux qui sont tombés avec lui.

Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint ;

voilà qui est bien suffisant. Le grand Condé a été blessé au bras gauche, soit: laissons le grand Corneille lui consacrer une hyperbole :



Trois gouttes de ce sang valent tout l'univers.

Et taisons-nous. Pourquoi? Une lettre que Boileau écrira quelque dix-huit ans plus tard en composant son ode malencontreuse sur la prise de Namur nous révèle le vice secret qui enlève à cette poésie de cour ses plus beaux éléments et presque toute sa valeur nationale. "Mandez-moi, écrivait-il à Racine, si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges." Voilà pourquoi, dans cette narration épique du passage du Rhin, deux héros seulement se détachent bien et apparaissent en pleine lumière : le dieu du fleuve et le roi de France ; le premier qui n'existe pas, et le second qui n'agit pas puisque sa grandeur l'attache au rivage.

C'est une tristesse pour les Français d'aujourd'hui de constater que la grande poésie d'alors est trop souvent muette sur nos véritables héros. Qui donc nous a parlé de Turenne? — Bossuet, Saint-Evremond, Fléchier : des orateurs, des gens du monde. Tout le coeur de la France bat dans la fameuse et terrible lettre de Madame de Sévigné. Mais où sont les poètes ? Il faut aller chercher le souvenir de ce héros très pur dans les oeuvres diverses de LaFontaine. En 1674, au moment de cette campagne d'Alsace qui devait mettre le comble à la gloire du célèbre capitaine, le seul poète d'alors qui fût mal vu à la cour lui adressait quelques épîtres en style de Marot :

Hé quoi ! Seigneur, toujours nouveaux combats !  
 Toujours dangers ! Vous ne croyez donc pas  
 Pouvoir mourir ? Tout meurt, tout héros passe.....  
 Songez-y bien : si ce n'est pour vous-même,  
 Pour nous, Seigneur, qui sans douleur extrême  
 Ne pourrions voir un triomphe acheté  
 Du moindre sang qu'il vous aurait coûté.

En ces décasyllabes lestement rimés et sans prétention, le poète exprimait bien le sentiment de sollicitude amoureuse que toute la nation éprouvait alors pour le héros qui gardait notre frontière de l'est. Il disait aussi la confiance du pays en son grand défenseur :

Devers la Somme on est en assurance;  
Devers le Rhin tout va bien pour la France:  
Turenne est là, l'on n'y doit craindre rien.  
Vous dormirez; ses soldats dorment bien.

Dans la fatale journée du 27 juillet 1676 Turenne tomba mortellement frappé d'un boulet de canon à Salzbach. Sa mort fut un deuil national. Louis XIV ordonna que son corps fût enseveli, comme l'avait été autrefois celui de Du Guesclin, avec ceux des rois, à Saint-Denis. Le peuple fit mieux encore : de Salzbach à Paris il se pressa en larmes sur le passage du cercueil. Mais sa douleur ne reçut pas l'expression poétique dont elle était digne. Turenne ne fut bien loué qu'en prose. Les seuls vers de ce temps-là qui méritent d'être gravés sur sa tombe sont ceux par lesquels La Fontaine terminait l'épître dont nous avons parlé tout à l'heure :

Turenne eut tout : la valeur, la prudence,  
L'art de la guerre et les soins sans repos.  
Romains et Grecs, vous cédez à la France.  
Opposez-lui de semblables héros.

Nous avons étudié jusqu'ici des tragédies, des épîtres, un fragment d'épopée. Le genre lyrique n'est-il donc pas représenté dans la littérature de cette grande époque ? Si nous prenons les mots dans leur sens actuel et si nous entendons par poésie lyrique le jaillissement puissant d'une personnalité riche, nous pouvons répondre hardiment : non. Et pourquoi ? C'est que la littérature classique française est une littérature *sociale* qui s'est développée sous un régime de *mo-*



*narchie absolue.* Les deux termes de cette définition excluent non pas le lyrisme qui pourra toujours se réfugier dans les vers des grands tragiques ou la prose des prédicateurs : ils excluent la poésie lyrique. Dans un monde où la vie de société absorbe tout, l'individu existe peu. " Le moi est haïssable ", l'expression, même poétique, d'un sentiment trop personnel ne l'est pas moins : l'émotion intense et sincère est de mauvais goût.

Parmi tous les sentiments lyriques il en est un cependant qui se présente à nous sous un certain aspect de généralité. C'est précisément celui-là même qui fait l'objet de notre étude. La poésie patriotique a besoin de l'émotion publique pour naître et pour vivre. Elle n'existe qu'autant qu'elle est avouée par la nation. C'est bien ainsi que Malherbe l'avait comprise et pratiquée en chantant les grands événements des règnes de Henri IV et de Louis XIII. Mais il ne fut pas continué, d'abord parce que la poésie lyrique est un genre dans lequel on ne continue jamais personne, et pour une autre raison encore, toute politique celle-là. Le sentiment patriotique et national qui avait été si vif à la fin du 16e siècle, quand la patrie était divisée, envahie ou menacée, subissait, avec le retour de la paix et de l'ordre, une singulière et logique transformation. La monarchie avait sauvé la France : l'amour de la France fut dès lors avant tout la dévotion à la monarchie. Il paraît démontré aujourd'hui que Louis XIV n'a jamais dit : " L'Etat c'est moi. " Il est non moins certain qu'il a toujours agi comme s'il l'avait dit et pensée. Ainsi donc, à partir du jour où la monarchie absolue fut constituée jusqu'au jour où elle tomba, les poètes eurent constamment l'idole royale entre eux et la France.

A partir du traité de Nimègue qui marque en 1678 l'apogée du règne de Louis XIV, cette adoration devient la règle générale. Même les vieux survivants de la première moitié

du siècle, qui jusque-là parlaient encore de la France, disent maintenant : le roi. Au fort de la guerre qui précéda ce glorieux traité, le grand Corneille apostrophait en ces termes la Hollande, l'Espagne et l'Empire, ligués contre nous, qui avaient rejeté les propositions de paix faites par Louis XIV :

Obstinés ennemis de nos plus doux souhaits,  
 Qu'enorgueillit une Triple Alliance,  
 Jusques à dédaigner *les bontés de la France* !  
 Que de pleurs, que de sang, que de cuisants regrets  
 Va vous coûter ce refus de la paix !

Quand le roi eut imposé la paix par de nouvelles victoires, le vieux poète vint apporter son tribut de louanges au souverain, et nous reconnaissons dans cette dernière épître les mâles accents cornéliens ; mais on n'y parle plus de la France :

Une ligue obstinée aux fureurs de la guerre  
 Maintenait *contre toi* jusques à l'Angleterre :  
 Ses projets tout à coup se sont évanouis,  
 Et pour toute raison : *Ainsi le veut Louis.*

C'est en ces termes que l'on s'exprime quand on est l'auteur de *Cinna* et de *Nicomède*. Si l'on appartient seulement à la postérité de l'aimable et spirituel Voiture, on dira comme l'académicien Pavillon :

Sire, les Muses désolées,  
 Aujourd'hui sans force et sans voix,  
 Viennent vous remontrer qu'elles sont accablées  
 Par le nombre de vos exploits.

Enfin si l'on n'est qu'un agréable prosateur, on n'en rimera pas moins des platitudes louangeuses que l'on viendra dire en pleine Académie :



Quel siècle, pour ses rois des hommes révére,  
 Au siècle de Louis peut être comparé ?  
 De Louis, qu'environne une gloire immortelle,  
 De Louis, des grands rois le plus parfait modèle ?

Boileau avait trouvé bien misérable ce poème consacré par Charles Perrault à la gloire du siècle de Louis le Grand : fit-il beaucoup mieux lorsqu'il écrivit son ode trop fameuse sur la *Prise de Namur* ?

Ce n'était pas la première fois que notre grand critique s'essayait dans un genre si incompatible avec son tempérament railleur. En 1656, sur le bruit qui courut alors que Cromwell et les Anglais voulaient faire la guerre à la France, le jeune Despréaux, dans sa dix-neuvième année, avait composé, suivant les formules de Malherbe, une ode patriotique qui n'est pas dépourvue de souffle ni de vigueur.

Arme-toi, France, prends ton foudre.  
 C'est à toi de réduire en poudre  
 Ces sanglants ennemis des lois.  
 Suis la victoire qui t'appelle  
 Et va sur ce peuple rebelle  
 Venger la querelle des rois.

Il n'y avait pas là grande originalité. ; du moins il n'y avait rien de ridicule. Boileau n'avait pas le don lyrique mais la méthode patiente et oratoire de Malherbe convenait à son tempérament. Pourquoi voulut-il imiter le lyrisme du moins imitable de tous les lyriques de l'antiquité, pourquoi voulut-il doter la France de la poésie de Pindare ?

C'est que Pindare avait été tout spécialement maltraité par Charles Perrault, le grand ennemi des Anciens. Le meilleur moyen de montrer à ce mécréant qu'il n'avait rien compris à ce dont il parlait, c'était évidemment de composer un chef-d'oeuvre sur le modèle de Pindare. Boileau aurait dû prendre conseil d'Horace, suivre son exemple et ne point

s'embarquer sur une mer si célèbre en naufrages. Mais il crut que sa dévotion pour les Anciens lui tiendrait lieu de génie et péniblement, vers par vers, il écrivit cette ode prétendue pindarique sur la prise de Namur qui fut la plus belle revanche de tous les mauvais poètes dont il s'était moqué jusque-là.

Peu d'ouvrages cependant furent préparés avec plus de soin. Il a servi d'occasion à toute une correspondance entre l'auteur et son ami Racine qui suivait le roi en qualité d'historiographe dans cette campagne. Le dramaturge repenté était là bien à contre-cœur, semble-t-il, car après avoir décrit une revue générale passée par le roi il concluait ainsi : " J'étais si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissais conduire par mon cheval sans plus avoir d'attention à rien : et j'aurais voulu de tout mon cœur que les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière et dans leur maison avec leur femme et leurs enfants, et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille. " Néanmoins ce peu belliqueux historien racontait à son ami par le menu tous les événements de la guerre, il décrivait les immenses tranchées par lesquelles Vauban ménagea si bien la vie de nos soldats que l'on put arriver à prendre les abords de la ville sans qu'il en coûtât plus de trente hommes ; il citait des traits d'héroïsme admirables chez les Français et chez les ennemis. Plût à Dieu que la correspondance eût duré un an de plus et que Boileau n'eût jamais écrit son ode ! De toute cette réalité grandiose et palpitante que son ami lui offrait il n'a su tirer ni une belle description ni un sentiment vrai.

Mais d'abord comment lui, le grand artiste, n'a-t-il pas compris que le rythme sautillant du vers de sept syllabes ne convenait point à un grand sujet ?



Quelle docte et sainte ivresse  
 Aujourd'hui me fait la loi ?  
 Chastes Nymphes du Permesse,  
 N'est-ce pas vous que je vois ?

Cela peut très bien se chanter avec accompagnement de flageolet mais cela ne rappelle en rien la dignité de l'ode pin-darique.

Suivant la méthode qu'il a conseillée pour la poésie épique, Boileau croit relever son style par la mythologie. Il se demande très sérieusement si les remparts de Namur ont été construits par Apollon et Neptune. Il nous les montre défendus par " dix mille vaillants Alcides " qui, à la vérité, ne portent point la massue de leur ancêtre, mais qui pointent le canon. Louis XIV " c'est Jupiter en personne " ; Mars et la Victoire suivent à grands pas la plume blanche qui brille à son chapeau. Vous avez entendu le poète invoquer les Muses ; plus loin il nous déclarera que Phébus l'anime " de ses transports les plus doux ". Mais il ne persuadera personne. Vainement accumulera-t-il les apostrophes, les interrogations, les hyperboles, les plus violentes figures de langage, il ne réussira point à donner la vie à son style et à faire passer dans l'âme du lecteur une émotion qu'il ne sent pas. D'ailleurs cette tendance fatale à ne pas appeler les choses par leur nom, qui finira pas tuer notre poésie classique, lui inspire des périphrases et des allégories qui obscurcissent à merveille la pensée. Le blason remplace la réalité. Ce ne sont point des armées ou des peuples que nous voyons, l'Espagne, la Hollande, l'Empire ; non, c'est l'*Aigle germanique* uni au *Lion belge* sous les *Léopards* ; le mois de juin cela s'appelle les *Gémeaux* ; une inondation ce sont les *trésors de Cérès submergés sous les urnes fangeuses des Hyades*. Toutes ces énigmes qui sentent le pédant de collègue remplacent les descrip-

tions réelles et l'enthousiasme absent. Nous ne sommes ni instruits ni émus. Pis encore, Boileau a faussé l'histoire !

Cependant l'effroi redouble

Sur les remparts de Namur :

Son gouverneur *qui se trouble*

*S'enfuit sous son dernier mur.*

Or nous savons, par une lettre de Racine adressée à Boileau lui-même, que le commandant de la place, âgé de quatre-vingts ans, se fit porter sur une petite brèche que notre canon avait faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. Comment le poète n'a-t-il pas vu qu'en diminuant nos ennemis il diminuait notre victoire ?

J'ai insisté sur les défauts de cette ode parce qu'ils se retrouveront dans tout ce qui porte le nom de poésie lyrique au siècle suivant. Perrault n'eut pas grand'peine à démontrer que son adversaire n'avait pas compris son modèle grec, dont il n'avait reproduit ni la sublimité, ni le beau désordre, ni les hautes réflexions philosophiques, ni l'inspiration religieuse. Sur ce dernier point, en particulier, Perrault était en avance de cent-vingt ans sur Boileau : " Ce n'est pas ainsi que chantait Pindare, dit-il; il n'invoque ces divinités que parce qu'il y croit: il se garde bien de faire agir des dieux étrangers à sa religion. "

Néanmoins Boileau demeura persuadé qu'il avait donné à la France un chef-d'oeuvre lyrique. " Ce qui m'embarrasse, écrivit-il à Racine, c'est qu'*ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue*, où trouverai-je des expressions pour le louer s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville? " Le roi le tira d'embarras en revenant à Versailles et en laissant à Luxembourg le commandement de l'armée de Flandre. Le



maréchal bossu remporta les victoires de Steinkerke et de Nerwinde et tapissa Notre-Dame de drapeaux ennemis ; il devint l'idole de la nation, mais on ne fit point d'ode pindarique en son honneur et seuls les chanteurs du Pont-Neuf s'occupèrent de lui :

Je ne m'étonne plus qu'Atlas  
Porte le ciel sans être las :  
J'en crois fort la Métamorphose,  
Puisque nous voyons qu'en ce jour  
Toute la France se repose  
Sur la bosse de Luxembourg.

**René GAUTHERON,**

professeur de littérature française

à l'Université Laval.

## Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine

(SUITE)

### II



MAIS Charlemagne eût dû être continué. Or, moins de dix ans après sa mort, on pouvait prévoir que son œuvre ne lui survivrait pas.

Soit faiblesse de cœur, soit conformité à la détestable coutume germanique, dont la dynastie mérovingienne était morte, Louis le Débonnaire, son successeur immédiat, commençait en effet cette série de partages, plus ou moins arbitraires, qui allaient provoquer les plus tristes rivalités entre ses fils et des révoltes plus tristes encore contre sa propre autorité. Lothaire, Louis le Germanique, Charles le Chauve devaient à leur tour voir leurs enfants répéter contre eux l'histoire qu'ils avaient faite contre leur père, et par leurs sanglantes querelles de famille détruire à jamais l'unité de la monarchie carolingienne.

En 885, par suite de combats heureux et de la mort de ses rivaux, Charles le Gros parviendra, il est vrai, à réunir sous son sceptre tout l'ancien empire du vainqueur des Saxons. Mais son succès sera des plus éphémères. Sa préoccupation d'assurer un héritage au bâtard Bernard, jointe à sa lâcheté contre les Normands, lui suscitera vite des rébellions. A la diète de Tibur (novembre 887), il sera déposé et le démembrement du nouvel empire d'Occident consommé.



C'est au partage de 887 qu'on fait généralement remonter l'origine des grands Etats européens issus des débris de l'oeuvre de Charlemagne. Jusque-là, il y avait eu une France orientale, sise à l'est du Rhin, et une France occidentale située à l'ouest du même fleuve, mais non une France et une Allemagne, telles que nous nous les figurons aujourd'hui.

Est-ce autour de cette même date de 887 que commence à se dessiner la distinction entre la civilisation gréco-romaine et la culture germanique ? Moins que jamais. A cette époque en effet l'Occident subit une métamorphose lente mais profonde, qui rompt entre les habitants d'un même royaume les relations indispensables à la constitution d'un Etat. A la faveur des guerres fratricides et même parricides entre les princes carolingiens, le régime féodal s'introduit et la propriété se substitue un peu partout à la souveraineté, ou plutôt se confond avec elle.

Tout propriétaire assez riche pour se suffire à lui-même et à ses hommes vit dans une complète indépendance. Il a sa seigneurie ; et " une seigneurie est un Etat en miniature, avec son armée, sa coutume, son ban (ordonnance du seigneur), son tribunal, sa potence ; les gens qui l'habitent appellent ceux du dehors étrangers (forains). " <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Au moyen-âge les gens assez riches pour ne pas travailler sont guerriers de profession. " La nécessité de se défendre, le goût de l'oisiveté et des aventures, le préjugé en faveur de la vie guerrière amènent dans toute l'Europe la formation d'une aristocratie d'hommes d'armes. " — Tout équipé, le guerrier est si alourdi qu'il lui faut un cheval spécial pour le porter en bataille. Il en a même deux : le *palefroi*, sur lequel il chevauche ; et le *destrier*, qu'un valet conduit en main. D'où son nom de *chevalier* en France, de *caballero* en Espagne, de *ritter* (reître) en Allemagne. — Les *valets* ou *écuyers* sont primitivement d'une classe inférieure. " Ils portent la tête tondue comme des domestiques et reçoivent à table un pain plus grossier. Mais peu à peu la fraternité d'armes finit par rapprocher les écuyers des chevaliers ; tous ensemble, au 13ème siècle



Au 10<sup>e</sup> siècle la France, encore plus que l'Allemagne, est dépecée en souverainetés de ce genre. " Le compte n'en a pas été fait, mais il atteindrait certainement au-delà d'une dizaine de mille. "

Faute de commerce, les anciennes cités romaines sont ruinées. Il existe encore des agglomérations urbaines, il s'en crée même quelques autres, mais elles viennent sous la juridiction d'un seigneur. C'est le château de celui-ci qui domine

de, forment une classe, la plus haute de la société laïque, et on leur applique à tous l'ancien nom latin de *noble* (*nobilis*), qui désignait la première classe. De là deux catégories d'hommes très distinctes : les nobles ou *gentilshommes* et les non nobles, hommes *coutumiers* ou hommes *de poste* (*potestatis*). — Le mot roturier n'est pas employé au moyen-âge — " Et ces catégories deviennent rigoureusement héréditaires... La fille d'un non noble ne peut se marier avec un noble; celui qui consent à l'épouser se *mésallie*... A mesure que les degrés s'effacent entre les nobles, la noblesse se sépare davantage du reste de la nation. C'est en France et en Allemagne que le sentiment nobiliaire s'établit le plus solidement. Il est affaibli en Espagne, surtout dans le sud, par le contact avec les riches habitants des villes moresques, en Italie et peut-être dans le midi de la France, par la puissance sociale des marchands. En Angleterre, où les habitudes guerrières ont cessé de bonne heure, rien ne distingue le *squire* (écuyer) du riche paysan; aussi la démarcation s'établit-elle beaucoup plus haut, entre les lords et le reste de la nation, la classe privilégiée se réduit à une haute aristocratie très peu nombreuse. "

Par le fait qu'on appartient à la noblesse, on n'appartient pas à la chevalerie : on ne naît pas chevalier, on le devient par un acte solennel et après un apprentissage de cinq à sept ans. Le jour de la cérémonie, le jeune noble (ordinairement âgé de 18 à 20 ans), qui doit être fait chevalier, se baigne dans une cuve, se revêt du haubert et du heaume. Un chevalier lui met l'épée à la ceinture. C'est ce qu'on appelle *adouber*. " D'ordinaire le chevalier assène au jeune homme un coup de poing sur la nuque. C'est la *colée*. Après quoi le nouveau chevalier monte à cheval, prend la lance, part au galop et va frapper un mannequin préparé, d'avance, c'est la *quintaine*. " Plus tard, le clergé fit de l'entrée en chevalerie une cérémonie religieuse, précédée d'un jour de jeûne et d'une nuit passée en prières (*veillée des armes*), avec assistance à la sainte messe, bénédiction de l'épée et sermon où l'on rappelait au futur chevalier ses devoirs envers l'Eglise, les pauvres et les veuves. — (Voir Lavissee et Rambaud : *Histoire générale*, tome II, chap. I, *passim*.)



aussi bien sur les villes que sur les campagnes. <sup>2</sup> Retranché derrière les murs de sa place forte, les meurtrières de ses remparts et les fossés qui les entourent, le grand propriétaire féodal est un maître absolu, il ne reconnaît pas d'arbitre, encore moins de supérieur entre lui et ses tenanciers, serfs ou vilains. <sup>3</sup> Il prélève des redevances de ceux-ci, leur impose des

<sup>2</sup> La plupart des vieilles cités romaines (mais pas toutes) deviennent des seigneuries épiscopales. Au milieu de l'anarchie qui suit la dissolution des libertés municipales, avec l'arrivée des barbares, un personnage se distingue, qui maintient l'ordre et la sécurité, pourvoit aux nécessités matérielles des habitants, c'est l'évêque. Par la force des choses, il acquiert l'hégémonie temporelle aussi bien que spirituelle. Lors de la révolution communale, cette situation amènera de nombreux conflits entre les bourgeois, qui veulent leur émancipation et leurs seigneurs — évêques, qui la refusent, la plupart du temps, avec une obstination irréductible. Ces conflits dégèneront parfois en émeutes sanglantes. Telle la fautive insurrection de Laon au début du 12<sup>ème</sup> siècle, aux cris de "commune ! commune !" Ce sera déjà une sorte de guerre anti-cléricale qui commencera. Il faut dire que les prélats en devenant de grands seigneurs temporels étaient sortis de leur rôle : la discipline réformatrice dont les grands papes du 13<sup>ème</sup> siècle ne cessaient de poursuivre l'application, l'exemple et la prédication des fils du pauvre d'Assise n'étaient sans doute pas étrangers à cette hostilité contre le clergé féodal.

<sup>3</sup> En France on désignait sous le même nom de *vilains* toute la population des campagnes (*rustici* en latin, *bauer* en allemand). Quand même, dans cette classe inférieure, il y avait deux catégories bien marquées : les *serfs* et les *francs*. Les *serfs* étaient les descendants ou du moins les successeurs des anciens esclaves (*servi*) romains. Mais leur condition s'était bien améliorée. Ayant cessé d'être vendus, ils pouvaient se marier, restaient fixés sur le même domaine, y faisaient souche, transmettaient de génération en génération le lot reçu du maître. Ils étaient devenus des tenanciers. Mais ils étaient soumis à des charges particulières et caractéristiques de leur condition : *capitation* (redevance due par tête, et payée annuellement) ; *formariage* (redevance payée au propriétaire lorsqu'un serf ou une serve épousait une personne étrangère à la seigneurie) ; *main-morte* (droit du maître de prendre possession de la succession de son serf mort sans laisser d'enfants). — " Il semble que les serfs formaient la masse de la population rurale dès le temps de Charlemagne. La tenure même avait fini par s'imprégner de leur condition servile et la transmettait aux gens qui venaient l'occuper : en vivant sur une tenure servile, un homme libre devenait serf... Par contre le



corvées suivant son bon plaisir; il déclare la guerre à qui bon lui semble, sans examiner si le mobile est juste ou non. Convoite-t-il la terre du seigneur voisin, ou simplement s'ennuie-t-il dans la solitude de son donjon, il envoie son gant à celui qu'il s'est choisi pour adversaire, il convoque ses hommes, et en avant le sport de la guerre !<sup>4</sup>

---

serf pouvait devenir libre... Les serfs achetaient leur liberté, d'abord en payant une somme, puis en s'engageant à perpétuité, eux et leurs successeurs, à payer des redevances spéciales qui rappelaient leur condition antérieure... Ils restaient les tenanciers du domaine." — Les hommes francs, établis sur les grands domaines, étaient des métayers ou des fermiers à perpétuité. " Ils cultivaient leur tenure à leur profit, à condition de payer, soit une redevance fixe, soit une partie déterminée de la récolte.—Le servage était un résidu de l'esclavage antique et du servage germanique, fixé sur la terre et par la terre; mais il avait cessé de se recruter, parce qu'on ne faisait plus d'esclaves. A mesure qu'un village de serfs obtenait une charte d'affranchissement, le territoire du servage se rattachait, et il ne s'agrandissait plus, car jamais une terre libre ne redevenait serve. Dans les pays les plus civilisés (l'Italie, le midi de la France, la Normandie), où l'évolution s'est faite plus rapidement, elle était déjà presque complète au 12<sup>ème</sup> siècle: il n'y restait que des paysans libres. "

En outre, " il est resté, pendant tout le moyen-âge, des paysans pleins propriétaires, indépendants des seigneurs du voisinage, soumis seulement au prince du pays, parfois même organisés en communautés: les alladiers d'Aquitaine, les montagnards du Béarn, du Bigorre et des pays basques, les hommes libres de Schwytz et d'Appenzell, les libres paysans des Alpes, de Westphalie et de Frise — sans parler des fermiers de Normandie, des franc-tenants anglais et des emphytéotes d'Italie; — mais ils ne formaient que des groupes épars de loin en loin. On se ferait une idée fautive si l'on se représentait, fut-ce le quart seulement des paysans du moyen-âge, à l'image de ces privilégiés. " — (Cf. Lavis et Rambeau : *Histoire générale*, II, p. 2-25.)

<sup>4</sup> Heureusement ce n'était la plupart du temps pas autre chose qu'une sorte de sport. Voici, par exemple, Orderic Vital racontant la bataille de Brémule (1119), qui nous apprend que, sur 900 chevaliers, 3 seulement furent tués: " En effet, ajoute-t-il, ils étaient entièrement revêtus de fer et... ils s'épargnaient mutuellement, cherchant moins à se tuer qu'à se prendre. "

Cependant l'auteur de la chanson de geste intitulée *Raoul de Cambrai* nous rapporte que le héros de son poème entra un jour dans le Vermandois



Toutefois, " il y a dans chaque région un seigneur plus puissant que les autres, d'ordinaire le descendant d'un ancien fonctionnaire carolingien presque toujours investi d'un titre de fonction devenu dignité (un duc ou un comte), parfois dépourvu de tout titre (comme le sire de Bourbon, le sire de Beaujeu). Il est le premier personnage du pays; il possède ou a acquis de très grands domaines, qui lui donnent un

dois, contrairement à tous les droits des héritiers légitimes. Il pilla, il brûla, il tua, il fut partout impitoyable. Mais c'est à Origni qu'il apparut dans tout l'éclat de sa férocité: Vous planterez ma tente au milieu de l'Eglise, dit-il à ses hommes, vous ferez mon lit devant l'autel, vous mettez mes faucons sur le crucifix d'or. Or cette église était celle d'un moutier de religieuses. Il brûla le moutier, il brûla l'église, il brûla les nonnes. (Cf: Léon Gauthier: *La Chevalerie*). — Par bonheur, ce type de sauvage, mal converti, sans être le type unique, n'était pas le type ordinaire de la chevalerie. " A défaut de guerres, les chevaliers arrangeaient un *tournoi*. Il se formait deux troupes, qui se livraient en rase campagne une bataille aussi dangereuse que les batailles véritables. Au tournoi de Neuss (près de Cologne), en 1240, il périt 60 chevaliers. "

La guerre était tellement entrée dans les habitudes des nobles que pour eux l'issue normale d'un procès était le *duel*, c'est-à-dire l'appel *par bataille*. Toutefois ce régime n'était un plaisir ou un divertissement que pour les chevaliers. Pour la masse du peuple, il était la source de quantité de misères. On sait les efforts de l'Eglise et de la royauté pour le faire cesser, ou du moins l'atténuer. Hélas! malgré les décisions des conciles, imposant *la paix et la trêve de Dieu*, la paix au moyen-âge fut un état d'exception.

L'idéal du chevalier, c'était le guerrier vigoureux et hardi, le Charlemagne de la chronique du *Pseudo-Turpin*, qui, d'un seul coup de son épée, pourfend un guerrier à cheval, vêtu de son armure, du sommet de la tête jusqu'au bas, avec le cheval... Pour n'être pas appelé couard, le chevalier est capable de toutes les violences. Sa règle, c'est l'*honneur* (mot nouveau, inconnu aux anciens), sentiment fait d'orgueil et de vanité, qui va dominer la noblesse d'Europe jusqu'au 18e siècle. L'honneur oblige le chevalier à ne rien supporter qu'il suppose pouvoir être interprété comme une reculade. En pratique, c'est le devoir de se battre contre quiconque lui conteste un droit auquel il prétend. " D'autre part, la loi par excellence du chevalier, c'est la foi ou fidélité à sa parole. Le preux (*probus*) est tout ensemble fidèle et brave. Mais il arrive des causes de conflits entre hommes, ainsi unis par la fidélité: il y a alors lutte entre l'honneur et la foi. C'est le noeud de l'intrigue des chansons de geste.

(Cf: Lavissee et Rambeau, II, p. 60-61.)



revenu princier et le rendent maître de plusieurs milliers de tenanciers; presque tout le territoire relève de lui en fief<sup>5</sup>,

<sup>5</sup> En France, chacun pouvait être à la fois seigneur et vassal. Le lien féodal n'unissait plus que des terres. Mais il y avait différents modes de posséder la terre.

L'*alleu* était la pleine propriété sans aucune charge, avec droit absolu d'aliéner.

Le *fief*, usufruit à charge de service noble. La *tenure* (divisée en *censive*, en *vilainage*, en *servage*), usufruit à charge de redevances. Ces droits de possession pouvaient coexister en se superposant: une même terre était à la fois possédée en censive, en fief, en alleu, par trois possesseurs différents. Un alleu pouvait être converti en fief par le propriétaire; un fief ne pouvait guère être converti en alleu.

Pour la succession des *fiefs*, le droit des héritiers était contrarié par le droit du seigneur. En logique rigoureuse, le fief devait être indivisible et possédé par un héritier capable de service: il passait tout entier à l'aîné et toujours à un mâle: le droit féodal était caractérisé par le droit d'aînesse et l'exclusion des femmes. — Mais le principe fléchit — plus ou moins suivant les pays — devant la coutume générale.

Quant aux alleus et aux terres non nobles, grevées de charge, elles étaient partagées entre les enfants, sans distinction de sexe. — (Cf: Lavisse et Rambaud: *Histoire générale*, II, p. 51-52.)

On ne naissait pas *vassal*, on le devenait et par une cérémonie appelée l'*hommage*. " Le futur vassal se présentait devant le futur seigneur, nu-tête et sans armes. Il s'agenouillait devant lui, mettait ses mains dans les mains du seigneur, et déclarait qu'il devenait son homme. Le seigneur lui donnait un baiser sur la bouche et le relevait. Venait le serment. Le vassal jurait, la main sur des reliques ou sur l'évangile, de rester fidèle au seigneur, c'est-à-dire de remplir les devoirs de vassal, c'était la *foi* ou *féauté*. . . En récompense de cet engagement, le seigneur cédait au vassal la jouissance du fief qui lui appartenait; c'était d'ordinaire une terre; ce pouvait être toute espèce d'objet ou de droit lucratif. "

L'*hommage* est un trait très caractéristique de la société du moyen-âge. A cette période de l'histoire, on n'est pas le citoyen d'une nation, ni le sujet d'un état, on est le tenancier d'un grand propriétaire ou bien l'homme d'un chef, à qui on s'est lié par un serment personnel. Tout seigneur du reste devait service à un autre seigneur plus grand que lui; tout vassal, à son tour, pouvait être seigneur d'un moindre que lui; on était tout à la fois serviteur et maître, homme d'un chef et seigneur d'un vassal. Mais comme le désintéressement n'était pas la vertu dominante dans ce monde violent, on ne jurait fidélité à un chef que dans l'attente d'un bon bénéfice, d'un bon *casement* (ainsi que l'on disait dans l'est de l'Europe). De là, pour le chef, une quasi nécessité de batailler sans cesse, et de piller ses voisins.



car les autres seigneurs ont fini par se reconnaître ses vassaux ; il a ainsi pour vassaux presque tous les nobles de la province. A ces pouvoirs du propriétaire et du seigneur s'ajoutèrent des pouvoirs étrangers à la féodalité, la domination des villes anciennes, qui lui assurait un revenu et une milice, la protection des églises et souvent les droits régaliens (régale, monnaie, juifs, fleuves, trésors). Sa cour était le centre de réunion de tout le pays ; là se donnaient les fêtes de chevalerie ; là se tenait la cour de justice supérieure qui, dans quelques provinces, devint un Parlement, le tribunal de compétence, qui devint une chambre des comptes, l'assemblée des notables, qui devint les Etats. " 6

Ainsi se formèrent ces divisions territoriales connues sous les noms de comtés et de duchés : duchés de Gascogne, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Bretagne, comtés de Toulouse, des Flandres, d'Artois, etc. . .

Ces divisions " étaient d'étendue très variable, suivant les conditions géographiques et la puissance du haut seigneur. Elles n'étaient pas fixées et ne cessèrent pas de varier, s'agrandissant par des conquêtes, des mariages, des héritages, diminuant par des partages. Quelques-unes disparurent. Dans l'ensemble elles tendirent plutôt à s'agrandir. Les hauts seigneurs avaient fini (vers le 12ème siècle) par décider que leur domaine, comme leur dignité, ne serait plus partagé entre leurs enfants, et passerait tout entier à l'aîné. Désormais les Etats féodaux furent à peu près fixés et le cadre des provinces fut formé. " 7

Mais tandis que se multipliaient les principautés et les dynasties provinciales, que devenait la dynastie royale ? Au milieu de ces partitions du domaine qui était censé relever de

<sup>6</sup> Lavissee et Rambaud, II, p. 62-63.

<sup>7</sup> Lavissee et Rambaud, *ibid.*

la couronne, que lui restait-il? Guère autre chose que son propre duché de l'île de France. Encore avait-il fallu le conquérir.

Cependant le duc de l'île de France n'était pas tout-à-fait l'égal des autres seigneurs. Placé au sommet de la hiérarchie féodale, il s'en distinguait par plusieurs traits caractéristiques. Lui seul portait le titre de roi. Lui seul recevait la consécration divine. Un pacte, semblable à celui qui reliait ses hommes à chaque seigneur, rattachait à lui tous les ducs, comtes et barons de son royaume. Ceux-ci, en principe au moins, étaient ses fidèles et ses vassaux; il demeurait leur suzerain. On lui reconnaissait d'ailleurs le monopole de certains devoirs. A lui revenait la protection des faibles, des opprimés, des églises, des veuves..., etc. Il était tout au moins le trait d'union entre tous ces barons turbulents et cupides du moyen-âge. On pouvait toujours en appeler à son tribunal ou à son arbitrage. Détruire les repaires de brigands comptait aussi parmi ses fonctions.

Le roi l'eût voulu qu'il n'eût pu, comme les autres seigneurs, borner son coup d'oeil aux confins de son duché. Il était sollicité de toutes façons à s'occuper des intérêts généraux de son peuple.

A ces devoirs le monarque capétien manquait d'autant moins qu'ils étaient pour lui presque le seul moyen d'affirmer sa prééminence. Le malheur c'est que ses fidèles pouvaient impunément devenir *infidèles*, voire lutter contre lui.

Il apparut bien vite que le roi de France n'avait qu'un moyen efficace de faire prévaloir son autorité, c'était de devenir le plus grand propriétaire de son royaume. C'est à quoi il s'appliqua avec suite et constance, soit par des mariages, soit par des alliances, soit par des traités, soit par des conquêtes à main armée. Mais vers le milieu du 12<sup>e</sup> siècle, voici que



se produit un événement qui lui rend la besogne singulièrement ardue. En 1152 Alienor, femme divorcée de Louis VII, épouse le jeune roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet. Par cette alliance "le groupe féodal de la Guyenne, du Poitou et de la Saintonge se trouve immédiatement réuni au fief limitrophe de l'Anjou et du Maine, lequel venait lui-même de se souder à la Normandie". En outre, comme duc d'Aquitaine, le nouvel époux d'Alienor revendiquait des droits plus ou moins fondés sur la Bretagne, le Berry, l'Auvergne et Toulouse. Il était le vassal du roi capétien, si l'on veut, mais un vassal qui possédait sur le vieux sol gaulois trois fois plus d'hommes et de territoires que son suzerain.<sup>8</sup>

Par bonheur, quelque trente ans plus tard, un prince aussi habile politique que vaillant guerrier montait sur le trône de France. Il s'appelait Philippe-Auguste. "Pendant les 43 ans que dura son règne (1180-1223), il ne laissa jamais

---

<sup>8</sup> Au temps de Louis le Gros, le petit royaume capétien courut un danger presque aussi grand qu'au temps de Charles VI et de Charles VII. Il ne fut pas loin d'être absorbé déjà par l'état anglo-normand.

"Quand on songe à l'incontestable capacité d'un roi comme Henri 1er Plantagenet, à la densité et à la valeur militaire de la population normande, à la faculté qu'avait cet ennemi d'atteindre le roi capétien au coeur de son Etat, à l'entente régulièrement établie entre le souverain anglais, le comte de Blois et la petite féodalité, hostile à Louis le Gros, on se demande avec surprise comment ce prince a pu soutenir, avec ses faibles ressources, les assauts répétés que lui a livrés son redoutable voisin. Les difficultés que rencontra Henri 1er, dans son royaume insulaire, les divisions et les rébellions de sa noblesse normande et surtout l'impossibilité où il fut de maintenir dans son alliance la Flandre et l'Anjou, pourraient expliquer la force de résistance opposée par le roi de Paris. Tenue en échec, au nord par les Flamands, au sud par les Angevins, à l'est, dans le Vexin, par les Français, la Normandie fut presque toujours obligée de disperser sur trois points ses forces militaires. C'est à cette circonstance que le faible royaume capétien dut, en grande partie, son salut." (Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 357.)

passer deux printemps sans guerroyer contre les rois d'Angleterre et leurs barons. ”<sup>9</sup> Après la glorieuse bataille de Bouvines (27 juillet 1214), où fut écrasée la formidable coalition de Jean Sans-Terre, des barons du nord de la France et de l'empereur germanique, le successeur de Guillaume le conquérant était relégué dans ses îles brumeuses d'outre-Manche; il ne lui restait en deça que la Guyenne. La royauté capétienne commençait à exister autrement que de nom; elle acquérait ce qui lui avait manqué le plus jusque-là, la force matérielle concrétée par l'extension territoriale. “ Le premier de tous les Capétiens, Philippe-Auguste s'était senti assez fort pour n'avoir pas besoin de faire couronner son fils de son vivant. Ce petit fait en dit plus long sur les progrès du pouvoir royal que toutes les considérations théoriques. Il avait fallu deux cents ans à la dynastie de Hugue Capet pour atteindre ce résultat. ”<sup>10</sup> Sous le successeur immédiat du vainqueur de Bouvines, la couronne royale devait s'enrichir d'un superbe joyau. A la suite de la guerre des Albigeois, le Languedoc lui était cédé et solidement uni, par le traité de Meaux conclu pendant la régence de Blanche de Castille (1229).

Louis IX avait trop profondément ancré dans son âme le sentiment de l'équité, il était trop respectueux de tous les droits acquis et traditionnels, pour chercher à s'agrandir aux dépens des grands seigneurs: il se contenta de garder jalousement les droits qui lui revenaient par hérédité. Mais s'il n'apporta pas à sa maison un surcroît de domaines, il lui ajouta une incomparable auréole de justice et de sainteté, il lui assura en Europe une prépondérance qu'elle n'avait pas connue sous Philippe-Auguste. “ Les hommes du 13e siècle

<sup>9</sup> Lavissee et Rambaud, II, p. 366.

<sup>10</sup> Lavissee et Rambaud, *ibid.*, p. 373.



virent ce spectacle unique au moyen-âge: un roi de France, par la seule autorité de ses vertus, accepté comme juge universel, tranchant les questions les plus délicates, et réussissant plus d'une fois à imposer la paix. " (11)

Sous le deuxième successeur de Louis IX nous voyons réapparaître le droit romain. Des légistes qui s'en sont imprégnés dans les écoles du midi, notamment dans celle de Montpellier, entourent Philippe-le-Bel et gouvernent plus ou moins en son nom. Mais ils ne cherchent pas à fonder un organisme constitutionnel, tel que nous le concevons aujourd'hui. Il est vrai, à cette date une révolution importante s'accomplit: les communes s'émancipent et la royauté favorise ce mouvement.

Dès le règne de Philippe-Auguste, sous prétexte de mettre fin aux discordes intestines qui ruinent et déchirent les groupements urbains, nouvellement affranchis, plus ou moins complètement, de la domination de leurs seigneurs, <sup>12</sup> les lé-

<sup>11</sup> Lavissee et Rambaud, II, p. 393.

<sup>12</sup> Dans ces petites républiques qu'étaient les communes, " le corps de citoyens se divisait, en général, en deux ou plusieurs factions groupées derrière les quelques familles qui se réservaient les honneurs publics (mairie, échevinat, trésorerie..., etc.), en se les disputant: et c'était entre elles des guerres sans fin, se transmettant de génération en génération, si acharnées que, dans plusieurs villes du midi, elles rendirent nécessaire l'institution du podestat (sorte de dictateur, investi de tout pouvoir pour gouverner, sans haine, sans faveur, sans crainte, sans profit personnel). " (Lavissee et Rambaud, II, p. 466.)

" Au cours du 13ème siècle, ces rivalités de familles se compliquèrent de troubles sociaux autrement graves. Dans toutes les villes, même là où la constitution avait eu au début un caractère démocratique, le pouvoir était aux mains de riches bourgeois, qui régnaient sans partage et sans contrôle... caste aussi exclusive, aussi étroite que la classe féodale, aussi dure pour la plèbe qui l'avait soutenue, l'accablant d'impôts, de charges,

gistes de la couronne "proclament le principe que toutes les communes du royaume, celles qui sont situées dans les seigneuries des feudataires, aussi bien que celles du domaine, sont villes royales et relèvent immédiatement du souverain. Leurs successeurs s'appliquent avec succès à faire prévaloir cette doctrine, évoquant à la cour du roi les *cas royaux*, qu'ils soustraient aux juridictions municipales, recevant en parlement les appels de leurs sentences, convoquant à l'ost du roi les milices ou communes, contrôlant l'administration des magistrats, s'immisçant dans les élections et frappant d'amendes les communes indociles."

Stratagème plus ou moins machiavélique, mais par où la royauté fait d'une pierre deux coups: elle amoindrit la puissance des seigneurs et réussit à mettre la main sur les communes.

Il est vrai encore, pour la première fois, sous Philippe le Bel, les Etats généraux avec représentation de la bourgeoisie

---

d'injustices. Mais le peuple, qui formait la majorité des habitants, ne tarda pas à s'organiser, à former une petite commune dans la grande, une association, ayant ses règlements et ses chefs, se conjurant à son tour, fomentant des émeutes contre l'aristocratie. Ce qu'il reprochait surtout à la coterie dominante, c'était la mauvaise administration des finances municipales; à tout propos il accusait les magistrats de malversations et de vénalité, et réclamait le droit de surveiller leur gestion... En France, ce fut la royauté qui se chargea de rétablir la paix des cités et des bourgs... Soucieuse de faire droit aux plaintes populaires, de restreindre l'arbitraire de l'oligarchie, la royauté modifia souvent les constitutions au profit de la plèbe; mais elle en profita pour confisquer les libertés communales... Ruinées, agitées par les émeutes du menu peuple, tracassées par les fonctionnaires royaux, les communes finissaient par solliciter une liquidation, et cette liquidation était la suppression de leurs privilèges, de leur autonomie, de leur indépendance. Nombre de villes devaient succomber ainsi, notamment sous Philippe le Bel; et celles qui devaient survivre n'allaient conserver qu'un vain simulacre de leur ancienne condition. Cette fois encore la royauté agissait envers elles comme avec les seigneurs." (*Id., ibid.*, p. 463.)



et du Tiers sont convoqués.<sup>13</sup> C'est une grande innovation. Mais il ne faudrait pas assimiler ces assemblées aux chambres législatives de nos démocraties. Elles n'ont que voix consultative. Elles ne sont qu'un autre moyen pour le monarque de passer par-dessus la tête de ses rivaux de la féodalité et de venir en contact avec son peuple, d'augmenter sa popularité et par le fait même d'assurer son hégémonie. C'est vers l'absolutisme du pouvoir, et non vers sa démocratisation (ce qui d'ailleurs n'était ni désirable, ni guère possible à cette époque), que tendent les scribes de moralité vulgaire, tels que Pierre Flotte, Guillaume de Nogaret, Énguerrand de Marigny, dont Philippe le Bel a rempli sa trésorerie, sa chancellerie et son conseil d'Etat; et c'est aussi vers sa laïcisation, si je puis employer ce terme, qui, pour être nouveau dans notre vocabulaire, n'en traduit pas moins exactement beaucoup de réalités anciennes, notamment ce qui se passa au temps où un Nogaret dirigeait la politique du roi de France. Ici quelques précisions sont nécessaires.

Il ne faudrait pas croire que le monarque capétien ait eu pour souci principal de mériter son surnom de roi très chrétien et de fils aîné de l'Eglise. Les premiers représentants de la dynastie, Hugue Capet, Robert II, Henri 1er et surtout Philippe 1er, se montrèrent des fils rien moins que dociles à l'égard du pasteur suprême, soit qu'ils fussent menacés de l'excommunication à cause des scandales de leur vie privée, soit qu'ils fussent invités à favoriser la réforme de leur clergé.

Sans doute, il leur répugnait de renoncer aux profits matériels qu'ils tiraient des investitures (dont l'abus du

---

<sup>13</sup> Sans doute, il y avait eu auparavant des assemblées politiques, mais elles n'étaient composées que de hauts barons et de hauts prélats.

reste chez eux était loin d'être aussi criant qu'en Allemagne) ; mais peut-être craignaient-ils encore davantage de sacrifier quelque chose de leur légitime indépendance. Les rois de France se refusèrent persévéramment à graviter dans l'orbite de l'organisation théocratique, qui fut le rêve de Grégoire VII. Ce refus s'explique, en grande partie, par le fait que la papauté était plus ou moins soudée à l'empire germanique, dont elle se donnait pour la tête. Mais, quand éclata le conflit entre l'empire et le sacerdoce, les choses changèrent de face. Ce fut le roi de France qui devint alors le plus ferme appui et le plus vigoureux défenseur du pape. Cette alliance de la papauté et du royaume capétien, Philippe le Bel n'avait pas précisément l'intention de la briser, d'autant moins qu'elle était plus profitable à sa dynastie qu'au siège apostolique. Mais, imbu par ses légistes des principes de la Rome païenne, il visait, sinon à la suprématie du pouvoir civil, du moins à sa complète autonomie. Par sa triste conduite à l'égard de Boniface VIII, il devint le vrai vengeur des Césars germaniques, Henri IV et Frédéric II. Anagni fut la revanche de Canossa.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> Rappelons l'incident qui déclencha ce lamentable conflit. Saisetti, évêque de Pamiers, nommé sans l'intervention du roi, avait été envoyé par Boniface VIII à la cour pour demander l'élargissement du comte de Flandre et le départ du roi pour la Croisade. Ce prélat, qui incarnait toutes les haines encore vivaces du midi contre le souverain du nord, parla avec colère ; il fut puni et cité devant la cour royale.

Boniface VIII, à son tour, publia la bulle *Ausculta*, où il privait le roi de toute subvention du clergé et le déclarait déchu de toute garantie contre les anathèmes pontificaux, etc... Dieu, ajoutait-il, en nous imposant le joug de la servitude apostolique, nous a établi audessus des rois et des empereurs pour arracher, détruire, anéantir, disperser, bâtir et planter en son nom. — Philippe le Bel ne s'effraya pas. Après avoir arraché une approbation plus ou moins équivoque aux membres d'une grande assemblée réunie à Notre-Dame de Paris, il se dispensa lui-même d'aller à Rome, où il était cité, et il interdit à ses évêques de se rendre au concile qui y était convoqué. Le concile se tint quand même, et Boniface VIII y lança la fameuse bulle *Unam sanctam*, où il déclarait et définissait "que



Toujours est-il qu'après ce triomphe sur la puissance ecclésiastique, quelque peu glorieux qu'il ait été, suivi du séjour du pape, Clément V, en France, et de la destruction de l'ordre des Templiers, Philippe le Bel ne connut plus de rivaux en Europe. Comme on se plaira à le dire un peu plus

---

toute créature humaine est soumise au pontife romain " oubliant cette fois de faire la distinction que lui-même avait faite dans d'autres circonstances, à la suite d'ailleurs d'Innocent III et des autres pontifes, ses prédécesseurs : soumise *ratione peccati*, non pas précisément *ratione jurisdictionis vel potestatis*.

" Le 13 avril 1303, il envoyait à son légat en France des lettres qui frappaient Philippe le Bel d'excommunication, s'il résistait à une dernière sommation. Le porteur des lettres fut saisi, à Troyes, jeté en prison, dépouillé. Le 31 mai, nouvelle bulle détachant les sept provinces ecclésiastiques du bassin du Rhône, et leurs dépendances, de toute vassalité et de toute fidélité au roi capétien. " De son côté, le roi tenait une réunion de prélats et barons, où, par la bouche de Nogaret, un concile général était réclamé, qui ne pouvait cependant être convoqué qu'après déposition de Boniface VIII, accusé de ne pas croire à l'immortalité de l'âme ni à la vie éternelle, d'avoir dit qu'il aimerait mieux être chien que français, de s'être fait élever des statues dans les églises pour se faire adorer, d'avoir un démon familier qui le conseillait. Mais Nogaret avait affirmé qu'il n'y avait qu'un moyen de rendre le concile possible et d'exécuter l'appel, c'était de s'emparer de Boniface. Il était parti pour l'Italie. Installé à Florence, il avait ourdi un vaste complot, où était entré notamment un des Colonna, Jacopo dit le Sciarra, à la tête de 800 hommes. Boniface VIII était venu à Anagni d'où il comptait, le 8 septembre, fulminer l'anathème contre le roi de France. C'est la veille de ce jour qu'eut lieu l'attentat : le palais pontifical fut envahi et Boniface sommé d'abdiquer, sans pourtant qu'il y eût voie de fait contre sa personne. A toutes les accusations Boniface refusa de répondre. Dès le surlendemain, la situation changeait ; les habitants d'Anagni se tournaient contre les insulteurs du vicaire de Jésus-Christ, et ceux-ci se hâtaient de fuir. Mais Boniface, épuisé par de telles émotions, mourait quelques jours après. On sait que Philippe le Bel le poursuivit jusque par delà la tombe, voulut le faire charger d'hérésie par Clément V. Celui-ci, pour sauver la mémoire de son prédécesseur, sacrifia les Templiers.

Les légistes de Philippe le Bel aviaient lancé l'idée de la supériorité du concile général sur le pape ; elle devait faire son chemin. Cette idée et celle de la royauté de droit divin, et de sa pleine indépendance dans le domaine temporel, devaient amener la ruine de l'oeuvre de Grégoire VII et d'Innocent III.

tard, il fut empereur en son royaume, <sup>15</sup> beaucoup mieux en tous les cas que le titulaire de la dignité impériale ne l'était en Allemagne.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

---

<sup>15</sup> Il tenta aussi de l'être en dehors. En 1308 " la puissance du roi de France était vraiment imposante et souveraine. A côté de la faiblesse de la papauté, de l'abaissement de l'Allemagne, on voyait de gouvernement de Philippe le Bel suivre une politique étrangère de prépondérance, avoir une diplomatie presque universelle pour le temps. Le pape vivait en France. En Italie, un capétien (de la maison d'Anjou) régnait à Naples et prétendait au trône de Hongrie. En Castille, les enfants de la Cerda étaient soutenus par le roi de France. La Navarre avait pour souverain la reine de France. Philippe le Bel avait fait de nombreuses alliances parmi les princes du Rhin, de Liège et du Brabant, de la Savoie et du Dauphiné. Charles de Valois épousait Catherine de Courtenay, héritière de l'empire latin de Constantinople. Un mariage, à partir de 1303, unissait la France et l'Angleterre. Des traités étaient conclus avec les princes les plus lointains: le kral de Serbie, le roi de Norvège, les khans des Mongols, les chefs Mongols de Syrie. " (Lavisse et Rambaud, III, p. 24.). Pourquoi le titre impérial ne viendrait-il pas couronner une telle puissance? Justement, Albert d'Autriche vient d'être assassiné, et les électeurs, divisés et incertains, n'ont pas pu lui donner aussitôt un successeur. Philippe le Bel met en avant son frère bien-aimé. Charles de Valois, Soit par lettres personnelles, soit par ambassadeurs et cadeaux, il s'efforce de lui gagner le roi de Bohême, les autres électeurs et le pape Clément V. Toutes ces démarches sont vaines. Le 15 novembre 1308, un petit prince, Henri-de-Luxembourg, est élu. François 1er aura une déception semblable. Heureusement, dirons-nous, car le roi de France n'aurait pu devenir empereur qu'aux dépens de l'unité et de la cohésion nationales en son propre royaume.

---



## Observations typographiques

---



N voyageur de commerce, faisant l'éloge de la maison qu'il représentait, disait un jour par boutade à l'un de ses compagnons :

— Notre firme écrit tellement de lettres que, si nous omettions les points sur les *i*, ce seul fait nous ferait économiser \$100 000 par année sur notre correspondance.

Les points sur les *i* sont de rigueur, et la question d'économie n'est pas une raison de les supprimer, mais il est une foule de cas où les points sont inutiles et même fautifs, ce qui ne nous empêche pas de les employer à profusion. Nombre d'autres signes orthographiques, de mots, de lettres, de chiffres, etc., sont aussi de trop et ne font qu'encombrer les lettres, circulaires, cartes, menus, rapports, procès-verbaux, affiches, etc.

En les supprimant, nous aurions tout à gagner du côté de la clarté, du bon aspect de la copie et de l'économie du travail typographique.

Il est certaines notions de typographie française que tout le monde doit connaître. On imprime aujourd'hui tant de choses : programmes, circulaires, têtes de lettres, affiches, rapports d'assemblée, qu'il n'est pas excusable d'ignorer certaines règles typographiques ; de plus, la dactylographie suit exactement les mêmes règles que la typographie, et qui n'a pas, à certaines heures de la vie, un travail dactylographique à exécuter ?

De bonnes notions à ce sujet seraient très utiles, ce me semble, pour guider ceux qui ont à préparer un écrit en vue

de l'impression, quelque bref que soit cet écrit, fût-ce même une affiche ou une circulaire. Le typographe s'acquittera mieux de sa tâche et la correction des épreuves sera plus brève et plus facile si la copie est parfaitement préparée.

1. Le point est inutile :

- a) Au bout d'une signature;
- b) Après la dernière lettre d'une indication, d'une inscription : SECRETARIAT — ENTREZ — PUSSEZ, etc.;
- c) Au bout des lignes en caractères voyants dans les annonces, cartes professionnelles, têtes de lettres, circulaires commerciales, menus, etc.;
- d) Au bout du titre d'un travail écrit, tel qu'un thème, une dictée, une composition littéraire, etc. — Même chose pour le titre courant (placé au haut de chaque page d'un livre, d'un journal, etc.);
- e) Avant un tiret, dans les sous-titres: *Le baptême* — *La confirmation* — *L'eucharistie*, etc.;
- f) A la fin d'une abréviation contenant la dernière lettre du mot entier: St — Ste — Mr — Me (maître) — Lt (lieutenant) — Mlle — Mme — Ths — Mgr—. (Ne s'abrège plutôt *n.*)—1o, 2o, 3o, etc.;
- g) Le point abrégatif se supprime devant un deux points: Tél: Est 1572, et non Tél.: Est 1572—Ex.; et non Ex.;, etc.;



h) Après une somme ne contenant pas de sous : 2 000  
(et non \$2 000.).

2o Lorsque le même mot ou groupe de mots est répété dans plusieurs lignes qui se suivent, on remplace ce mot par un tiret :

Séminaire de Joliette	Collège de l'Assomption
— Sherbrooke	— Valleyfield.
— Rimouski.	

Il ne faut pas remplacer le tiret par le guillemet anglais, ce qui est malheureusement quasi-universel. Ex :

*Professeurs de grec*  
“ “ *latin*

alors qu'on devrait écrire :

*Professeurs de grec*  
— *latin*

Cependant, dans une liste de noms de famille, on répète les noms en toutes lettres :

Gagné (Louis)	Québec
Gagné (Pierre)	—
Gagné (Yves)	Longueuil

3o Il ne faut pas de trait d'union :

a) Avant le mot *général*, dans les expressions comme celles-ci : vicaire général, solliciteur général, procureur général, président général, secrétaire général, gérant général, etc. ;

Il en est de même du mot adjoint : coroner adjoint, shérif adjoint, greffier adjoint, conservateur adjoint (d'une bibliothèque, d'un musée), secrétaire-trésorier municipal adjoint, etc. ;

- b) Entre les mots *anti*, *archi*, *co*, *extra*, *juxta* et le mot qui les suit et auquel ils se soudent : *anticonscriptioniste*, *archiépiscope*, *copropriétaire*, *extralucide*, *juxtaposer*. Le contraire existe en anglais : anti-conscription, co-operative, etc.

4o On ne répète pas les abréviations *M.* — *Mme* — *Mlle* dans une liste verticale de noms, mais on met l'abréviation plurielle devant le premier nom :

<i>MM. Paul Roy</i>		<i>M. Paul Roy</i>
<i>Jean Drouin</i>	et non	<i>M. Jean Drouin</i>
<i>Jacques Cyr</i>		<i>M. Jacques Cyr</i>
<i>Mmes Louis Blouin</i>		<i>Mme Louis Blouin</i>
<i>Jean Cadieux</i>	et non	<i>Mme Jean Cadieux</i>
<i>Charles Boire</i>		<i>Mme Charles Boire.</i>

On ne met pas de point au bout de ces noms mis ainsi en colonnes verticales.

5o On y gagne en brièveté et en apparence en remplaçant par des parenthèses les mots *comté de*. Ex : S.-Rose (Laval), S.-Angèle (Rouville), au lieu de S.-Rose, *comté de Laval*, S.-Angèle, *comté de Rouville*. (Éviter l'abréviation à l'anglaise *Co. de...*)

6o On écrit : 10 h. 30 — 8 h. 15 — 7 h. 20, et non 10.30 h. — 8.15 h. — 7.20 h., ni 10.30 hrs., 8.15 hrs., 7.20 hrs.



7o Le mot *de* est de trop dans : 10 *de* mars, 15 *de* juin (10 mars, 15 juin).

8o Les zéros sont de trop pour indiquer qu'il y a absence de sous dans une somme mentionnée : \$2 000, et non 2 000.00.

Ex : \$100 000

220 232 70

300 000

427 521 42

Dans ce cas, on ne répète pas le signe \$ devant chaque somme mentionnée, mais on ne le met qu'à la première.

Le signe \$ est souvent inutile dans les listes de prix, les catalogues commerciaux, les annonces de marchandises. On ne le voit plus et avec raison dans les annonces des grands magasins Dupuis frères et Goodwins publiées chaque jour dans les journaux. Le texte est ainsi plus net et on y gagne en espace.

9o En français, on écrit : *le lundi 30 octobre 1916*, sans virgules ni capitales, contrairement à l'usage anglais : *Monday, October 30, 1916*.

10. Premier s'abrège : 1er; deuxième, troisième, quatrième s'abrègent : 2e, 3e, 4e, et non 2ème, 3ème, 4ème.

11. Pour être logique on écrit :  *cinq pour cent* ou *5 pour 100*, et non *5 pour cent* ni *cinq pour 100*.

12. Les guillemets sont inutiles :

- a) Dans les dialogues où l'on fait usage du tiret : —  
Viens-tu? — Oui, et non : — “ Viens-tu? ” —  
“ Oui ”;
- b) Au commencement et à la fin d'une citation faite  
en caractère plus fin ou plus gros que celui du  
texte courant ou quand la citation est en texte ren-  
foncé;
- c) Aux citations mises en épigraphe en tête d'un  
livre, d'un chapitre, ou au texte biblique placé en  
tête d'un sermon, d'une homélie, etc.; aussi aux  
citations en vers.

### 13. Le tiret est inutile :

- a) Dans un interrogatoire, après les lettres D. et R.  
(Demande et Réponse.)

Q. *Où allez-vous ?*

R. *A la messe;*

- b) Après la vedette d'une lettre :

*Cher monsieur,*

et non, comme en anglais:

Dear Sir : —

### 14. Exemples de ponctuation dans les énumérations, clas- sifications, divisions, etc.

*Notre but est :*

1o *De nous amuser ;*

2o *De lire ;*

3o *De prier.*



et non,

*Notre but est,*

1o *De nous amuser.*

2o *De lire.*

3o *De prier.*

On met deux points, et non une virgule, pour indiquer qu'une énumération va suivre et chaque partie se termine par un point et virgule, excepté la dernière qui se termine par un point.

Si l'on ne change pas de ligne à chaque division, on met une minuscule à la première lettre de chacune. Ex :

Il y a trois règnes : 1o le règne animal ; 2o le règne végétal ; 3e le règne minéral.

Si, dans la division, on se sert de lettres minuscules au lieu de chiffres, on met en italique les lettres *a*, *b*, *c*, etc. et l'on ne met qu'une demi-parenthèse après les lettres *a*), *b*), *c*) :

Il y a trois règnes :

*a*) Le règne animal ;

*b*) — végétal ;

*c*) — minéral.

15. Les parenthèses dans lesquelles on fait entrer les chiffres 1, 2, 3, indicateurs de renvois au bas des pages, sont inutiles. Ex : " Aide-toi, et le ciel t'aidera " <sup>1</sup>, et non ... t'aidera " (1). Si les notes au bas des pages sont nombreuses, on les met en deux colonnes.

16. Dans un règlement ou les statuts d'une compagnie, société, etc., on peut se contenter de mettre *Article I* au long au premier alinéa et mettre ensuite 2., 3., 4., 5., sans répéter le mot *Article* devant chaque chiffre.

17. On n'abrège pas le prénom d'un personnage ayant le titre de *sir* et l'on dit : *sir Evariste Leblanc, sir Vincent Meredith, sir Alexandre Lacoste, sir Robert Borden*, et non *sir P.-E. Leblanc, sir H. V. Meredith, sir Alex. Lacoste, sir R. L. Borden*. En anglais, le mot *sir* prend toujours la majuscule. En français il prend la minuscule.

18. Dans un texte ordinaire, on écrit les nombres en lettres et non en chiffres : *Nous étions quatorze* (et non 14) ; *J'ai vu entrer cent* (et non 100) hommes, etc.

**Etienne BLANCHARD, p. s. s.**

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.



## A travers les faits et les oeuvres

---

La guerre. — *Statu quo* sur le front oriental. — Succès anglo-français sur le front occidental. — Le recul d'Hindenburg. — En Angleterre. — La convention irlandaise. — Un discours de sir Edward Carson. — En France. — Le cabinet Ribot. — La paix française. — Séances secrètes. — Une résolution significative. — Discours de M. Ribot. — Catholiques français et catholiques allemands. — La situation russe. — Relations du nouveau gouvernement avec les Alliés. — Mauvaises dispositions des révolutionnaires russes. — Les notes des Alliés. — Les perspectives s'améliorent. — La voix du pape. — Au Canada. — La conscription.

---

**L**E mois qui s'achève a apporté peu de changements dans la situation respective des belligérants. Sur le front oriental règne toujours la même inaction. La crise russe a entraîné l'inertie militaire presque absolue. Et les Allemands, heureux de cette bonne fortune, n'ont rien fait pour provoquer les Moscovites à des opérations plus actives. En Belgique et en France, les Alliés ont remporté encore des succès. Au sud d'Ypres, dans la direction d'Armentières, les Anglais ont frappé contre l'ennemi un coup terrible. Le 8 juin, ils ont assailli les lignes allemandes sur un front de neuf milles et ont enlevé plusieurs villages, entre autres Messines et Wystchaetc. Ils se sont emparé d'une série de tranchées, ont fait plusieurs milliers de prisonniers et capturé une grande quantité de canons. L'attaque avait été préparée par un bombardement intense. L'artillerie britannique avait lancé une pluie de projectiles sur les positions à conquérir. Au moment de l'assaut les Anglais ont fait sauter sous ces dernières des mines creusées de longue main et qui contenaient plus d'un million de livres d'explosifs. Les

détonations ont été tellement formidables, tellement éclatantes, que le premier ministre, M. Lloyd George, les a entendues de sa résidence, à Waltonheath, près de Londres, à cent trente milles de distance. On avait travaillé pendant douze mois à creuser et à charger ces mines. L'effet a été prodigieux. Des collines entières ont disparu. La hauteur de Messines, qui se trouvait entre les mains des Allemands depuis 1914, est un point d'une importance capitale. Subséquentement, les Anglais ont fait fléchir la ligne de défense de Hindenburg sur plusieurs points, dans l'Artois, au nord-ouest de Bullecourt. De leur côté, en Champagne, les Français ont enlevé des tranchées allemandes au nord-est de Soissons. Cependant aucune de ces opérations n'a eu l'envergure de celles que nous avons eu à signaler dans notre chronique du mois de mai. Les renforts puissants, amenés par le généralissime allemand du front oriental sur le front occidental, ont ralenti l'offensive anglo-française. Mais il ne faudrait pas en conclure que celle-ci est manquée. Elle a déjà produit des résultats énormes. Un écrivain militaire d'une haute valeur, le général Pétetin, les apprécie comme suit dans la *Croix* de Paris: " Ce qu'il convient de dégager de cette phase de la guerre, c'est que, en effectuant son recul à temps, Hindenburg a échappé à la terrible pression que nous aurions exercée sur les deux branches de la tenaille et qui aurait probablement amené un désastre pour les armées allemandes. On ne saurait qu'applaudir à la nouvelle méthode employée par les Alliés dans cette bataille, la plus vaste de tous les temps, qui ouvre si glorieusement la campagne du printemps 1917. Il s'agit, cette fois, d'une véritable offensive stratégique, c'est-à-dire qui donnera des résultats stratégiques. Espérons qu'ils ne se feront pas attendre! Les offensives précédentes — il faut bien le reconnaître — n'avaient, malgré leur ampleur, qu'un caractère tactique. Celles d'Ar-



ras et de Champagne, entamées le même jour, 25 septembre 1915, n'avaient aucune corrélation entre elles. Celle de la Somme était purement locale. D'ailleurs, les batailles à fronts parallèles n'ont, à aucune époque, abouti à la défaite totale de l'armée adverse. Il faut toujours chercher au moins l'une de ses ailes, et, lorsqu'on parvient à la déborder ou à l'écraser (Saint-Privat), on obtient alors des résultats décisifs. Notre haut commandement paraît l'avoir compris, cette fois, et notre adversaire l'a redouté. C'est pour cela qu'il a reculé! La forme même de notre front, qui s'infléchissait presque à angle droit, à Ribécourt, indiquait la manoeuvre actuellement tentée; elle nous permettra, si elle réussit, de prendre d'enfilade, et même à revers, les troupes allemandes de Laon, La Fère et Saint-Quentin. Nous voici donc rentrés dans la vérité de l'art de la guerre; persévérons-y, et les résultats tangibles apparaîtront bientôt. "

Pendant que les Alliés et les Allemands se disputent le terrain kilomètre par kilomètre sur le front occidental, ces derniers continuent leurs criminels attentats contre les populations non combattantes. Ainsi le 13 juin ils ont dirigé contre Londres un raid aérien au cours duquel ils ont bombardé une école où leurs projectiles ont tué dix enfants et en ont blessé une cinquantaine. Ils ont aussi lancé leurs engins destructeurs sur plusieurs autres localités. Quinze appareils allemands ont pris part à cette incursion. Les avions anglais leur ont donné la chasse, mais il appert qu'ils n'ont pu en abattre qu'un seul. Le nombre des victimes a été considérable. On en compte cinq cent trente-six, dont quatre-vingt-dix-sept morts et quatre cent trente-neuf blessés. Seize femmes et vingt-six enfants ont été tués: cent vingt-deux femmes et quatre-vingt-quatorze enfants ont été blessés. Il n'y a pas d'excuse pour de semblables actes. Ce n'est plus là de la guerre, c'est de l'assassinat.



\* \* \*

En Angleterre, M. Lloyd George a annoncé la composition de la fameuse convention qui doit délibérer sur la question irlandaise. Le gouvernement s'est efforcé d'y faire entrer des représentants de tous les éléments. Les conseils de comté et les conseils des bourgs sont invités à nommer comme délégué leur président, et les conseils urbains à choisir deux représentants. La convention renfermera quatre évêques catholiques, l'archevêque de Dublin et le modérateur de l'assemblée presbytérienne. Elle se composera de cent un membres. Les nationalistes, les unionistes y seront représentés. Les Sinn Feiners sont invités à y figurer. Et, pour aplanir les voies, le gouvernement a décidé d'accorder une amnistie aux prisonniers incarcérés à la suite du soulèvement révolutionnaire dont Dublin fut le théâtre en 1915. Cette mesure a beaucoup fait pour améliorer la situation. La mort glorieuse du major Redmond, frère du leader nationaliste, tué au front, a aussi beaucoup contribué au ralliement de toutes les bonnes volontés. M. Lloyd George a fait de ce héros, dans la Chambre des communes, un magnifique éloge. Sir Edward Carson a voulu lui aussi rendre hommage à sa mémoire. Il a mentionné le fait que le défunt avait fortement préconisé l'entrée des ulstéristes dans la convention. " Si ulstéristes et nationalistes, a-t-il ajouté, pouvaient combattre côte à côte pour la grande cause de la liberté humaine, je ferai certainement tout en mon pouvoir pour aider à une solution du problème irlandais répondant à l'idéal de liberté de tous les partis en Irlande. "

Le même sir Edward Carson a prononcé dernièrement un important discours à un banquet qui lui a été donné par les producteurs de l'empire britannique. Nous y avons remarqué le passage où l'orateur a parlé de la fédération impé-



riale. " Des gens parlent follement de cette question, s'est-il écrié, sans savoir ce que cela signifie. Il ne peut pas y avoir de fédération impériale si l'on veut dire qu'un acte du parlement va lier ensemble les diverses parties de l'empire. Peu importe que le système d'association impériale ne soit que très peu rigide, pourvu que ce soit le meilleur système en pratique. Qu'on ne cherche pas à lui donner artificiellement une plus grande solidité, mais qu'on le laisse se développer de lui-même. La réunion annuelle d'un conseil impérial, sous forme de cabinet, pour la discussion des affaires de l'empire du ressort de l'exécutif, constitue la réalisation la plus grande que nous puissions obtenir, actuellement, de l'idéal auquel nous visons. "

Sir Edward Carson semble aimer fort peu le mot d'impérialisme. " Ne parlons pas trop d'impérialisme, a-t-il dit. Pour quelques personnes, ce mot évoque la domination ; pour d'autres, l'exploitation du peuple au profit de quelques-uns ou des capitalistes. Il faut leur enlever cela de l'esprit. Il faut plutôt leur parler de l'union de l'empire et de la grandeur par laquelle chaque partie est une aide et une force pour les autres. De même que le développement des affaires a ouvert parmi les ouvriers un plus grand champ à leurs énergies et a fourni de plus grandes ressources pour la hausse des salaires, de même, pour l'expansion des ressources inexploitées de l'empire, vous leur démontrerez que nous possédons de quoi leur donner de meilleurs et de plus sûrs fondements de bonheur que n'en a jamais eu le prolétariat des autres races. "

D'après ce discours, il semblerait que sir Edward Carson n'est guère favorable à l'impérialisme politique.

\* \* \*

En France le ministère Ribot paraît avoir consolidé sa situation parlementaire. Il a pris une très ferme attitude au sujet de la participation des socialistes français au congrès

international de Stockholm. Interpellé à ce propos, le premier-ministre a fait cette déclaration : " La France ne veut qu'une paix française. On ne peut prendre part à une conférence qui pourrait en arriver à une paix partiiale, à une paix boïtense. Quand les pourparlers concernant cette conférence se seront apaisés, le gouvernement donnera aux socialistes des passeports pour se rendre en Russie. Là, ils ne courront pas le risque de rencontrer des Allemands. La paix ne peut provenir que de la victoire. "

A ces mots, la Chambre tout entière s'est levée et elle a longuement acclamé le premier ministre. Poursuivant sa pensée, il a repris : " On peut être assuré qu'aucun parti ne prendra la place du gouvernement dans les négociations de paix. La paix de demain ne peut être une paix de parti, pas plus du parti socialiste que du parti catholique. Comme la chose concerne la France, la paix devra être française. Quand l'heure sera venue, le gouvernement demandera l'avis de votre comité et il dira tout. Le gouvernement est pleinement conscient de ses responsabilités. Ce serait ridicule de penser faire croire au pays et à l'armée que la paix pourrait venir de ces conférences. Seule la victoire nous apportera la paix. Que penserait-on de nous aux Etats-Unis si nous permettions aux Américains de croire que nous sommes fatigués après trois années de guerre? Notre énergie doit se continuer indomptable. "

M. Ribot a ensuite fait allusion à certaines rumeurs relatives à des ententes secrètes que le gouvernement français aurait avec la Russie. Il a démenti énergiquement ces racontars : " Nous demanderons au gouvernement russe, a-t-il dit, de publier tous les documents en question le plus tôt possible. On va même jusqu'à dire qu'une convention spéciale, offensive et non défensive, existe avec la Russie, et qu'elle a été



conclue par le président de la république lui-même. Messieurs, cela est une infamie !”

Un député socialiste, M. Marcel Cochin, récemment arrivé de Russie, a alors déclaré qu'on ne peut dire actuellement au pays toute la vérité. Il a ajouté qu'il désirait soumettre à la Chambre certains documents, mais seulement en séance secrète. Le huis-clos a été voté et le public n'a pu assister au débat qui a suivi, et qui a duré deux jours. Il a eu pour conclusion l'adoption de la résolution suivante, proposée, au nom de la majorité, par MM. Klotz et Charles Dumont : “La Chambre des députés, expression directe de la souveraineté du peuple français, salue les démocraties russe et autres alliées et contresigné l'unanime protestation que les représentants de l'Alsace-Lorraine, enlevée à la France contre leur volonté, ont faite à l'Assemblée nationale. Elle déclare qu'à la suite de la guerre imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impérialiste, elle veut le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie, ainsi que la libération des territoires envahis et une juste réparation des dommages causés. Bien loin d'avoir des pensées de conquête et d'asservissement, elle s'attend à ce que l'effort des armées de la république et de ses alliés assurera, une fois le militarisme prussien détruit, des garanties de paix durables et l'indépendance des peuples grands et petits, au moyen d'une ligue des nations comme celle qui est projetée. Confiant que le gouvernement parviendra à ces fins par la coopération militaire et diplomatique de tous les alliés et rejetant tous les amendements, la Chambre passe à l'ordre du jour.”

Cette résolution était appuyée par le gouvernement, qui a demandé à la Chambre de la voter. M. Ribot a tenu à la commenter, et il s'est efforcé de préciser particulièrement le caractère de la réclamation faite par la France relativement à l'Alsace-Lorraine. Nous citons au long cette déclaration parce



qu'elle est très importante : " Le gouvernement, a dit le premier ministre, vous demande de voter pour la résolution Dumont-Klotz. Ce long débat, qui tire sur la fin, a montré de quel esprit de sincérité et de patriotisme la Chambre est animée. Cette résolution affirme notre souveraineté nationale. Elle déclare que, dans une démocratie comme la nôtre, il ne peut y avoir de diplomatie secrète. Personne ne veut ni ne peut jouer de finesse avec la souveraineté nationale. Personne n'y a jamais pensé. La politique française est la politique de la franchise et de la clarté. Lorsque sonnera l'heure des décisions suprêmes, ce sera aux représentants du peuple à déterminer les conditions de la paix. Notre désir est de faire triompher les droits des peuples et les idées de justice et de liberté. Ne nous laissons pas tromper par une formule dont les inventeurs se cachent et veulent répandre la conviction que nous cherchons à faire des conquêtes. Nous demandons seulement que ce qui nous appartient nous soit rendu. Nous demandons que les provinces qui n'ont jamais cessé d'être françaises nous soient rendues. Cette résolution que le gouvernement vous demande d'adopter exige une réparation, dont personne ne saurait contester le bien-fondé, pour d'effroyables dommages. La conscience de l'univers ratifiera ces prétentions. Nous désirons établir de façon stable la justice et le droit pour toutes les nations, des garanties pour demain afin de protéger nos enfants contre la renaissance de la barbarie. Si nous retombons dans nos discussions le danger peut être grand, mais la France unie ne peut être vaincue. Au nom du gouvernement, au nom de la France, je demande que votre vote soit unanime. "

La résolution a été adoptée à une majorité écrasante, 453 voix contre 55. Ainsi donc, il n'y a pas à s'y tromper, une des conditions de paix pour la France, c'est la restitution de l'Alsace-Lorraine qui lui a été arrachée en 1871.



Nos lecteurs ont sans doute remarqué, dans le discours prononcé par M. Ribot durant le débat qui a précédé la séance secrète, le passage dans lequel l'orateur a dit que la paix de demain ne devrait pas être une paix de parti, pas plus du parti socialiste que du parti catholique. Quelques-uns ont cru voir, dans ces derniers mots, une allusion désobligeante aux efforts pacifiques du pape. C'est, il faut le dire, une interprétation erronée. M. Ribot voulait évidemment faire allusion à une invite adressée par un groupe de catholiques allemands aux catholiques français. C'est Mgr Baudrillart qui a révélé au public cette démarche dans un article publié par la *Croix* de Paris. Nous citons l'éminent recteur de l'Institut catholique : " Le 18 mai dernier, on tenait à Olten une réunion des catholiques suisses convoquée par le chef des centristes allemands, le député Erzberger. Ce dernier obtint le concours des catholiques suisses qui devaient approcher les évêques ententistes dans le but d'amener la conclusion de la paix avec l'Allemagne. Un professeur de loi internationale à l'université de Lausanne, dont je pourrais donner le nom, fut chargé de sonder les catholiques français et même certains de nos évêques. D'autres se déclarèrent sûrs d'obtenir l'appui de certains évêques italiens. Le motif caché de Erzberger, son véritable motif, au sujet duquel il s'est exprimé devant ses meilleurs amis, était celui-ci : " L'Allemagne est à bout de ressources et elle doit obtenir la paix aussitôt que possible. "

Comment ces avances furent-elles accueillies ? Les catholiques français refusèrent d'entrer dans de tels pourparlers, et Mgr Baudrillart en donne les raisons suivantes : " Il n'appartient pas aux catholiques de quelque nation que ce soit, pas plus qu'aux socialistes et aux membres de tout autre parti, déclare-t-il, d'entrer en relations directes ou indirectes avec l'ennemi et encore moins de se substituer au gouvernement légitime et aux représentants autorisés de leur pays



en vue de discuter dans des réunions internationales la cessation des hostilités ni les conditions des hostilités. ” C’était manifestement à cet incident que M. Ribot faisait allusion dans son discours.

Quelques jours après les débats dont nous avons donné plus haut un aperçu, il obtenait encore un succès considérable à la Chambre des députés. Cette fois c’était le ministère de la marine et le ministre lui-même, l’amiral Lacaze, qui étaient en cause. On leur reprochait de ne pas combattre d’une manière assez efficace les sous-marins allemands. En réponse, M. Ribot a fait observer que la guerre sous-marine a pris par surprise tous les pays alliés. Et il a demandé des crédits additionnels pour organiser plus vigoureusement la lutte contre les sous-marins. Le débat s’est terminé par un vote de confiance au ministère de 310 voix contre 178.

\* \* \*

La situation russe est toujours l’une des préoccupations majeures des Alliés. Le gouvernement provisoire, issu de la révolution, a traversé de sombres jours. On a levé contre lui le drapeau de l’insurrection. Sous la direction d’un étudiant, le conseil local des ouvriers et des soldats s’est emparé de Kronstadt, le grand port militaire et la grande forteresse russe, et a défié pendant plusieurs jours l’autorité de Saint-Petersbourg. Des mouvements insurrectionnels et séparatistes ont éclaté sur plusieurs points. Le gouvernement a réussi à se maintenir et semble reprendre un peu d’influence et de force. Mais tout péril d’anarchie n’est pas encore écarté.

Naturellement les relations de la Russie avec les Alliés anti-germaniques se ressentent d’un tel état de choses. Au début de la révolution, on sait que l’un des esprits dirigeants du premier gouvernement provisoire, M. Milioukoff, ministre



des affaires étrangères, affirmait que rien n'était changé dans les relations extérieures de la Russie, qu'elle entendait rester fidèle au pacte qui l'unissait aux Alliés, spécialement à la France et à l'Angleterre, et qu'elle continuerait à poursuivre les mêmes fins. Mais il fallut bientôt déchanter. Les socialistes protestèrent contre cette attitude. Ils proférèrent des menaces, et M. Milioukoff dut s'effacer, emportant avec lui sa politique, qui était celle de la foi jurée. Le nouveau gouvernement est entré dans une autre voie. Il a adressé aux Alliés sa fameuse note où il était question d'une paix sans annexions ni indemnités. Presque aussitôt, le Bulletin du Conseil des ouvriers et des soldats a publié un commentaire significatif de ce document. En voici un passage : " Il est nécessaire de répondre distinctement et clairement oui ou non. Si c'est oui, cette réponse doit être immédiatement suivie de l'offre de commencer les négociations de paix. Si c'est non, les gouvernements des pays alliés assument également avec les gouvernements de l'Autriche et de l'Allemagne la responsabilité de la continuation de la guerre. Aucune réponse évasive n'est acceptable. Les déclarations faites par les gouvernements français et anglais dans leurs parlements respectifs ne satisfont pas, malgré toutes leurs salutations, et ne peuvent pas satisfaire la démocratie révolutionnaire russe. Nos ministres verront à ce que la situation soit suffisamment éclaircie pour que la question de la paix et de la guerre ne sombre pas dans la diplomatie et les faux-fuyants. "

Presque en même temps, le ministre socialiste de l'agriculture, parlant à une réunion de délégués du front, disait : " Il doit y avoir une paix sans vainqueurs ni vaincus. Il n'est pas cependant question d'une paix séparée. On a lancé des appels pour une offensive immédiate, mais l'armée doit profiter de ce moment de répit pour se réorganiser. Après cela, elle n'aura pas besoin de précipitation, elle saura ce qu'elle aura à faire. "



Revenant à la charge, l'organe du Conseil des ouvriers et des soldats publiait encore les lignes suivantes : " Nous ne devons pas tolérer de mauvaise interprétation de notre mot d'ordre. L'annexion signifie la saisie de territoires en dehors de la Russie lors de la déclaration de guerre. Sans annexion veut dire que pas une seule goutte du sang du peuple ne doit être versée pour l'occupation de ce territoire. "

Enfin, le même journal, après avoir cité deux journaux anglais qui s'évertuaient à représenter comme identiques la déclaration du gouvernement russe et le programme anglo-français pour la paix future, ajoutait ces paroles brutalement catégoriques : " Vous vous décevez vous-mêmes, messieurs, ou plutôt, vous essayez vainement de tromper vos compatriotes concernant la politique réelle de la révolution russe. La révolution ne sacrifiera pas un seul de ses soldats pour vous aider à réparer les " injustices historiques " commises contre vous. Que faites-vous des injustices que vous avez vous-mêmes commises, de votre violente oppression de l'Irlande, de l'Égypte et des Indes et du nombre considérable de vos sujets habitant tous les continents du globe ? Si vous êtes si désireux d'établir la justice et si vous êtes prêts à sacrifier des millions d'hommes pour elle, commencez donc, messieurs, par l'établir chez vous. "

Nous aimerions à savoir quelle figure ont faite, en lisant ces aménités, les parlementaires et les journalistes qui, au lendemain du 12 mars, envoyaient leurs félicitations chaleureuses aux révolutionnaires de Saint-Petersbourg ?

En réponse à la note russe, le gouvernement britannique en a adressé une au gouvernement provisoire, dans laquelle domine manifestement le désir de pallier les divergences de vues. Il y est dit : " La Grande-Bretagne n'est pas entrée dans cette guerre avec l'esprit de conquête ; elle ne la continue pas avec cet esprit. Au début, son objet était de défendre son existence et de faire respecter les engagements internatio-



naux. A ces buts on a maintenant ajouté celui de la libération des populations opprimées par la tyrannie étrangère. Le gouvernement anglais se réjouit grandement dès lors que la Russie libre ait annoncé son intention de libérer la Pologne, non seulement la Pologne gouvernée par l'ancienne autocratie russe mais également celle qui se trouve comprise sous la domination des empires teutons. Dans cette entreprise, la démocratie anglaise souhaite grand succès à la Russie. Par-dessus tout, nous devons chercher un règlement qui procurera le bonheur et le contentement des peuples et qui éloignera toutes les causes légitimes de guerre future. Le gouvernement anglais se joint de grand coeur à son alliée, la Russie, dans l'acceptation et l'approbation des principes définis par le président Wilson dans son message historique au Congrès américain. Ces principes sont ceux pour lesquels le peuple anglais combat. Ce sont ces principes-là qui guident et guideront sa politique de guerre. Le gouvernement anglais croit que, généralement parlant, il a de temps à autre conclu des ententes avec ses Alliés qui sont conformes à ces principes ; mais si le gouvernement russe désire examiner et, si nécessaire, reviser ces ententes, le gouvernement anglais est prêt à accéder à ce désir. ”

Le gouvernement français a envoyé à Saint-Petersbourg une note conforme aux déclarations déjà faites par lui dans des communications antérieures. De son côté le président Wilson a fait tenir au gouvernement provisoire un memorandum remarquablement rédigé. L'exposé documentaire que nous essayons de faire en ce moment, pour donner à nos lecteurs une idée aussi claire que possible de la situation, ne serait pas complet si nous ne donnions de larges extraits de cette pièce. Le président des Etats-Unis commence par mettre les choses au point. “ La guerre a commencé de tourner contre l'Allemagne, dit-il, et, dans leur désir désespéré d'échapper à l'inévitable défaite ultime, les hommes constitués



en autorité en Allemagne exploitent tous les moyens possibles. Ils emploient même l'influence de certains groupes et partis, composés de leurs propres sujets, envers qui ils n'ont été ni justes, ni généreux, ni même tolérants, afin de mener des deux côtés de l'océan une propagande qui conservera leur influence à l'intérieur et leur puissance à l'étranger, au détriment des hommes mêmes dont ils se servent. ”

M. Wilson dénonce ensuite la politique envahissante et dominatrice appliquée de longue main par l'Allemagne. “ Les classes dirigeantes en Allemagne, écrit-il, ont commencé dernièrement à afficher des intentions analogues de libéralité et de justice — mais seulement pour conserver leur pouvoir en Allemagne et les avantages égoïstes qu'ils ont gagnés sans droit pour eux-mêmes, ainsi que leurs secrètes visées de domination depuis Berlin jusqu'à Bagdad et au-delà. Par leur influence, tous les gouvernements, les uns après les autres, se sont vus, bien que sans apparente conquête de leur territoire, enveloppés dans un réseau d'intrigues dont l'unique objet était de menacer la paix et la liberté du monde. Les mailles de ce réseau doivent être rompues. Mais elles ne peuvent l'être à moins que les torts déjà commis ne soient réparés et que des mesures efficaces ne soient prises pour empêcher que les mailles soient jamais refaites et la chaîne renouée. Evidemment, le gouvernement impérial de l'Allemagne et les hommes dont il se sert pour leur propre perte s'efforcent d'obtenir la garantie que la guerre se terminera par la restauration du *status quo ante*. Le *status quo ante*, d'où cette guerre inique est sortie, c'était la puissance du gouvernement impérial à l'intérieur de l'empire allemand, ainsi que la domination et l'influence qu'il exerçait partout en dehors de l'empire. Ce *status* doit être modifié de telle sorte qu'il ne puisse jamais en résulter les mêmes hideuses conséquences. ”

Le chef du gouvernement américain énonce ensuite les conditions du règlement définitif qui devra suivre la guerre.



“Les torts doivent d’abord être réparés. Puis des garanties efficaces doivent être créées afin d’empêcher que ces torts ne se répètent. Il faut trouver des remèdes aussi bien que des déclarations de principes attrayantes et sonores. Les questions pratiques ne peuvent se régler que par des moyens pratiques. Le but ne sera pas atteint par des phrases. Il faut des rajustements efficaces et tous les rajustements nécessaires devront être exécutés. Mais ces rajustements doivent s’appuyer sur un principe, et ce principe est simple. Aucun peuple ne doit être forcé de subir une souveraineté sous laquelle il ne désire pas vivre. Aucun territoire ne doit changer de mains, sauf pour assurer à ceux qui l’habitent des promesses équitables de vie et de liberté. Aucunes indemnités ne doivent être exigées, sauf celles qui constituent la réparation de torts manifestes. Aucuns rajustements de forces ne doivent s’opérer, sauf ceux qui tendront à garantir la paix future du monde et le bien-être et le bonheur des nations.”

Enfin, pour éviter le retour d’une guerre horrible et désastreuse comme la guerre actuelle, il faudra que les peuples “se rapprochent les uns des autres par une sorte de commune alliance, par une réelle et efficace coopération, qui unira vraiment leurs forces afin d’assurer la paix et la justice dans les rapports mutuels des nations”.

Quel accueil ces notes ont-elles reçues à Saint-Petersbourg ? Dans les sphères ministérielles, elles ont produit une impression assez favorable. Mais les organes socialistes les ont dénoncées avec rage. Les récentes communications de Russie expriment cependant l’espoir que les meilleurs éléments vont prendre le dessus et que, avec le concours de la Douma, le gouvernement provisoire va pouvoir comprimer les extrémistes, maintenir l’ordre et déterminer les armées russes à reprendre l’offensive. Nous le souhaitons de tout coeur. Mais, pour le moment, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que “l’admirable révolution russe” a bien peu



justifié jusqu'ici les acclamations avec lesquelles les parlementaires et les journaux des nations alliées l'ont accueillie.

• • •

Au milieu du fracas des armes et des clameurs furieuses des hommes qui s'entr'égorgeant, le vicaire du Prince de la paix a encore une fois élevé la voix pour solliciter la fin de l'effroyable conflit. Dans une lettre au cardinal Gasparri, le pape a rappelé ses efforts antérieurs et leur peu de résultat. Il écrit: " Notre voix demeura sans écho. La sombre marée de la haine débordante entre les nations belligérantes parut monter plus haut encore, et la guerre, enveloppant d'autres pays dans son épouvantable tourbillon, multiplia les ruines et les massacres. Et pourtant notre confiance ne fléchit point, vous le savez, monsieur le cardinal, vous qui avez vécu et qui vivez avec nous dans l'anxieuse attente de la paix désirée. Dans l'inexprimable déchirement de notre âme et parmi les larmes amères que nous versons sur les atroces douleurs accumulées sur les peuples combattants par cette horrible tempête, nous aimons à espérer qu'il n'est désormais plus éloigné le jour attendu où tous les hommes, fils du même père céleste, recommenceront à se regarder comme des frères. Les souffrances des peuples, devenues presque insupportables, ont rendu plus vif et plus intense le désir général de paix. Fasse le divin Rédempteur, dans l'infinie bonté de son cœur, que dans l'esprit des gouvernants aussi prévalent les conseils de douceur, et que, conscients de leur propre responsabilité devant Dieu et devant l'humanité, ils ne résistent plus davantage à la voix des peuples appelant la paix. "

Pour obtenir ce bienfait, le Souverain Pontife demande que " la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante ".



Au Canada, à l'heure actuelle, la question qui prime toutes les autres, et qui les relègue toutes dans l'ombre, c'est la grave et épineuse question de la conscription. Le 11 juin, sir Robert Borden a soumis au Parlement la mesure qu'il avait annoncée. Nous ne l'analyserons pas ici. La presse quotidienne en a fait connaître les dispositions à tout le public. Elle décrète que tous les Canadiens de 20 à 45 ans, non exemptés par la loi, pourront être appelés, successivement, suivant la classe à laquelle ils appartient, par voie de sélection, en service actif dans les forces expéditionnaires canadiennes en Europe. Les classes définies par le projet de loi sont au nombre de dix. Ce bill a provoqué une opposition énergique au Parlement et en dehors du Parlement. Et il a déterminé une crise politique d'une intensité inouïe. Dès à présent on peut constater qu'il va modifier profondément l'aspect et l'évolution des partis. Il divise entre eux à la fois les conservateurs et les libéraux. Et il est difficile de prévoir maintenant quelles en seront les conséquences.

Le chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, a proposé, lorsque le projet a été proposé en deuxième lecture, l'amendement suivant: " Que la discussion ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux. " Un sous-amendement a été soumis par M. Barrette, député de Berthier, demandant que le bill soit renvoyé " à six mois ", c'est-à-dire aux calendes grecques. Le débat est engagé et promet d'être long. Nous croyons entrevoir à l'horizon des élections générales.

**Thomas CHAPAIS.**

Saint-Denis, 26 juin 1917.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

**SAINTE PAULE** (347-404), par le R. P. Raymond Génier, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-12 de XII-201 pages de la collection *Les Saints*.  
Prix: 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

La vie et les travaux de sainte Paule, la grande et riche héritière des Scipion, des Paul Emile et des Gracques, devenue ensuite l'une des premières héroïnes des austérités des cloîtres chrétiens, la collaboratrice de saint Jérôme avec lequel elle travailla journallement durant tant d'années à la célèbre traduction latine de la Bible, réclamaient une étude nouvelle. Nos écoles religieuses de l'Orient nous ont mieux fait connaître, en ces derniers temps, les figures de femmes contemporaines et aussi la vie des autres, les sainte Mélanie, les sainte Marcelle, les sainte Léa, les sainte Eustochium (celle-ci la propre fille de sainte Paule) qui toutes avaient passé volontairement de l'existence la plus opulente à la vie la plus laborieuse et la plus pauvre. Le résultat de toutes ces recherches a été de rajeunir chacun de ces beaux sujets. Cette fois, c'est à un Père Dominicain de notre école biblique de Jérusalem, le Père Génier, que nous devons un livre très approfondi, très docte, d'une lecture extrêmement attachante et pleine de toute nature.

\* \* \*

**LES DEUX GUERRES** (1870-1871 et 1914-1916), images et souvenirs, par Henry Cochin. 1 vol. in-16. Prix: 3 frs 50. — chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'auteur de *Lamartine en Flandre*, *Tableaux flamands*, *Jubilés d'Italie*, *le bienheureux Frà Angelico*, et nombre d'études d'art et d'histoire, est de ceux qui ont connu l'amertume de la défaite dans l'année terrible. Mais ce souvenir, se doublant pour lui d'un espoir indéfectible en la justice providentielle, l'a incité, au spectacle de la lutte prodigieuse qui se déroule sous nos yeux, à des comparaisons pleines de réconfort. Le livre qu'il donne maintenant, comme une contribution à l'action commune, crie haut, ainsi qu'il le dit lui-même, nos raisons d'espérer les réparations si longtemps attendues. La plupart des éléments qu'il rassemble ont vu le jour dans des journaux et des revues de Paris, de la province et de Bel-



gique, en 1914 et 1915, et reflètent l'actualité tragique. Ce sont, d'abord, des *Souvenirs du siège*, évocation parue dans *le Correspondant*, et combien suggestive! Puis, viennent les *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le siège et la commune*, qui font revivre une attachante figure d'universitaire aimé de Paul Bourget. L'auteur y a joint par une association d'idées logiques sa belle conférence sur *Lamartine en 1914*, prononcée à l'occasion d'un centenaire opportun, à la requête du directeur de la *Revue hebdomadaire*. Le recueil se clôt par une étude, insérée au *XXe siècle*, sur le piège grossier tendu aux bons Flamands par le machiavélisme teuton, et par un hymne ému à l'union sacrée en Italie placée naturellement sous les auspices de la grande mémoire de Dante.

\* \* \*

LES AUTELS MORTS, pages de deuil et d'héroïsme, par M. Reynès-Monlaur, avec préface du Père Mainage. 1 vol. in-16, Prix : 3 frs 50. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Dans le cadre mélancolique et attirant d'une vieille abbaye aveyronnaise, parmi des populations simples, profondément attachées à la foi traditionnelle, c'est un drame de conscience qu'a fait vivre et palpiter l'auteur du *Rayon*, de *Jérusalem*, de *Ils regarderont vers lui*, des *Paroles secrètes*. " On surprend là, comme l'a fort bien dit le Père Mainage dans une préface autorisée qui est un hommage au beau talent de l'écrivain catholique, le secret de ces divines transformations qui donnent à Jésus-Christ les âmes anxieuses, douloureuses, avides de lumière et de pureté." La sévère famille protestante, que nous décrit Mme Reynès-Monlaur, un instant jetée hors de ses voies par la fréquentation de la science allemande, mortelle à la vie spirituelle, y est peu à peu ramenée par la grande épreuve de la guerre, qui ramène à la vraie religion les plus jeunes de ses membres. Cette conversion émouvante s'accomplit donc avec la complicité de l'exemple, d'une solitude propice à la méditation et aux souvenirs suggestifs, et d'événements visiblement dirigés par une Providence mystérieuse. Mme Monlaur, en analysant avec une rare perspicacité cette crise d'âme, s'est naturellement élevée aux sommets de la pensée chrétienne et la fière héroïne dont elle semble détailler l'évolution intérieure d'après des confidences personnelles fait songer à Jeanne d'Arc entendant, dans son pauvre jardin, les voix qui l'appellent à la rescousse du " royaume de Dieu ".

\* \* \*

VERITE ET VERITES, au fil de la guerre, par Mgr J. Tissier, évêque de Châlons. 1 vol. in-12, 432 pages. Prix: 3 frs 50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, (6e).

On ne saurait mieux annoncer ce volume qu'en en publiant la suggestive table des matières. La voici :

Il faut vivre dangereusement. — Les douleurs, les relèvements et les devoirs de la guerre. — La question religieuse. — Les raisons de la foi. — Qu'est-ce qu'un soldat ? — Idéales victimes. — Le rôle providentiel des épreuves. — La famille et la guerre. — Opprimons le juste. — Le brave 106. — L'initiative. — L'Eucharistie et la famille. — Le Christ ressuscité ne meurt plus. — Le miracle de Jeanne. — A la noble et fière Belgique! — *Ut filii lucis*. — A l'école de Saint-Memmie. — *Sursum corda!* — *Unum necessarium*. — Les yeux de Notre-Dame. — Sur la tombe des héros. — La victoire de la Marne. — Les leçons religieuses et sociales de la guerre. — Les autels de la patrie. — Pour la France, s'il vous plaît! — Vers l'autre vie. — " On les aura! "

\* \* \*

JESUS-CHRIST VEUT DES PRETRES, par Mgr J. Millot, vicaire général de Versailles. 1 vol. in-8, Prix: 1 fr. 25. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Voilà un volume bien actuel qui aura sûrement beaucoup de lecteurs. Sans répéter son exquis petit ouvrage: " Serai-je prêtre? " l'auteur traite, dans ce nouveau travail, la palpitante et importante question du recrutement sacerdotal. On connaît sa manière et comment il sait, en mélangeant adroitement la théorie avec l'histoire, faire entrer les idées dans les âmes. Traduit en langue espagnole, dès son apparition, cet ouvrage a été répandu largement en Espagne par les oeuvres de vocations sacerdotales, et le cardinal-archevêque de Séville a attaché des indulgences à sa lecture. Il n'aura pas moins de succès en France où nous avons, où nous aurons tant besoin de prêtres...

\* \* \*

\* \* \*